L'ART DE SOIGNER LES PIEDS,

CONTENANT

Un Traité ſur les Cors, Verrues, Durillons, Oignons, Engelures, les accidens des Ongles & leur difformité; de la Toilette des Pieds pour l'un & l'autre ſexe, &c. &c.

PRÉSENTÉ AU ROI,

Par M. LAFOREST, Chirurgien-Pédicure de Sa Majeſté & de la Famille Royale.



A PARIS, *Chez l'Auteur.*

Et à LAUSANNE,

Chez FRANÇOIS GRASSET & Comp.

M. DCC. LXXXIII.



L'ART DE SOIGNER LES PIEDS.

INTRODUCTION.

C'est à feu M. Rousselot, mon prédécesseur à la cour, que le public est redevable des premiers élémens de l'art de soigner les pieds. Avant lui, *Miton*, *Duval*, *Auvray*, *Pousse* & quelques autres avoient donné des spécifiques pour les Cors, & avoient acquis une certaine confiance; mais à peine ces praticiens étoient-ils connus.

M. Rousselot fit imprimer en 1762 un ouvrage, intitulé : *Nouvelles observations sur le traitement des cors*; & en 1769, un autre intitulé : *Toilette des pieds, ou*

traité de la guérison des cors, verrues & autres maladies de la peau.

Quoique ces deux ouvrages ne continssent pas tous les détails nécessaires sur cet objet; ils ne laisserent pas de faire connoître leur auteur, & de le mettre en réputation. Ils firent aussi connoître qu'il étoit possible d'obtenir des soulagemens, qui, par la suite, pourroient procurer la guérison radicale des cors & des autres incommodités qui surviennent aux pieds, ou, au moins, une cure palliative.

L'ouvrage imprimé en 1762, ne contenoit que des détails peu satisfaisans; mais celui que M. Rousselot publia en 1769, faisoit le détail de ce dont le premier ne donnoit que l'idée; aussi fut-il enlevé dès qu'il parut. Le projet de l'auteur étoit de faire une nouvelle édition de ce Traité si bien accueilli du public; mais il mourut trop tôt pour l'exécuter. Devenu son successeur pour le service de la cour, & ayant traité avec sa veuve, pour lui laisser, sa vie durant, le moyen d'élever sa famille, je demeurai possesseur de ses manuscrits, notes & observations. Je formai alors le projet de faire imprimer ce qu'une pratique constante du soin des pieds & les remarques de mon pré-

décesseur m'avoient appris, pour les communiquer au public, dans l'ouvrage que je lui présente.

Une chose cependant m'arrêtoit dans l'exécution de ce projet, le défaut de qualité en public. Monsieur, frere du roi, m'honora en 1778, d'un brévet de chirurgien *Pédicure*, attaché au service de sa personne; & le premier avril de cette année 1780, Monseigneur le Comte d'Artois m'a honoré du même titre. L'obstacle levé, j'ai mis la derniere main à cet ouvrage. S'il n'a pas le mérite de la diction, il aura certainement celui de l'observation la plus scrupuleuse, & de la plus exacte vérité. Au mois d'octobre dernier, le roi m'a honoré de sa confiance; & ce nouvel emploi auprès de Sa Majesté, n'a fait qu'augmenter le desir que j'ai toujours eu de me rendre utile au public.

1°. Il ne faut pas confondre le soin des pieds, avec les spécifiques propres à la guérison des cors. La toilette & l'entretien des pieds consistent simplement à se les faire soigner méthodiquement, & de maniere à prévenir ou détruire tous les accidens qui les affectent; ce qui ne tient en rien au charlatanisme.

2°. Comme c'est une des premieres

jouiſſances de la vie, que de pouvoir ſe transporter librement où la volonté conduit; ſi l'on ſent de la douleur aux pieds, l'on néglige de marcher, & la ſanté par contre-coup, en reçoit un dommage réel.

La méthode de ſoigner les pieds ne peut que s'accréditer de jour en jour, puiſque ſon but eſt de maintenir les pieds dans une aiſance & dans une liberté continuelles, & que l'on doit regarder comme le plus grand des accidens qui puiſſent leur arriver, celui d'être privé de quelques mouvemens aux articulations.

Deux cauſes contribuent aux accidens qui affectent les pieds, la marche forcée & les chauſſures; une troiſieme que l'on pourroit y joindre, eſt le peu d'attention que l'on apporte à les ſoigner. On doit cependant rapporter le tout à la chauſſure; car, en ſuppoſant la plus grande fatigue, les pieds, malgré leur délicateſſe, la ſupporteroient & s'endurciroient, ſi l'on n'en portoit pas.

Les chauſſures, en effet, expoſent à des frottemens continuels, qui donnent lieu à des cors, des durillons & des oignons : elles gênent les ongles dans leur accroiſſement; elles concentrent la tranſpiration naturelle, & la changent ſouvent en une ſueur âcre & corroſive; la

peau s'excorie; de là résultent divers petits accidens, qui, faute de soins, donnent naissance à une infinité d'autres beaucoup plus fâcheux.

Le rapport & la connexité des différentes parties qui composent le pied, devroient bien engager à lui conserver la liberté dans tous ses mouvemens, qui déjà sont gênés par la chaussure; cependant c'est la chose à laquelle on pense le moins.

Obligé, par état, de chercher la cause de ces accidens, j'ai examiné de près le travail que font les doigts ou orteils dans la marche, & j'ai remarqué que ces mêmes orteils étoient, non-seulement toujours en action pour maintenir l'équilibre & le poids du corps, mais encore qu'ils servoient infiniment au mouvement de progression; ce qui souvent occasionne les douleurs momentanées, qui arrivent dans ces parties.

Nous apportons tous en naissant une maniere de marcher qui nous est donnée par la nature, & qui tient beaucoup à notre constitution premiere : un rien peut déranger cette marche; ce dérangement cause des douleurs auxquelles on ne fait d'abord point d'attention : l'on soulage la partie douloureuse, en fatiguant le

côté opposé ; l'on perd insensiblement sa marche ; &, comme il y a beaucoup d'articulations, il en reste d'immobiles : la liqueur synoviale s'épaissit & se durcit au point de souder exactement deux os dans l'articulation ; l'on marche alors comme si l'on avoit des pieds postiches. C'est bien, je le répete, le plus grand des accidens, parce qu'il est absolument incurable.

J'ai vu plusieurs personnes à qui il auroit absolument été impossible d'écarter un de leurs orteils, pour s'être mises dans le cas dont je viens de parler, ou pour les avoir forcés dans des chaussures trop courtes ou trop étroites. Les orteils n'étoient plus rangés comme ils devoient l'être naturellement, ce qui occasionnoit des durillons fâcheux au talon & à la plante du pied.

Les cors, qu'il ne faut pas confondre avec plusieurs excroissances cutanées, occupent toutes les parties du pied, mais principalement la tête des os qui entrent dans sa composition, les jointures des phalanges, dans leurs parties latérales, à leurs extrêmités, ou la plante du pied. Ils sont très-douloureux, lorsqu'ils ont acquis une certaine grosseur, & qu'ils sont forcés, ou dans les changemens de tems.

Ils ſont tous d'une même nature, formés par la même cauſe, mais plus ou moins compliqués. Leur guériſon n'eſt pas impoſſible; mais il eſt imprudent de l'aſſurer.

Les verrues ſont ordinairement placées à la plante du pied. Elles ſont très-douloureuſes à cette partie, parce que tout le poids du corps porte deſſus; mais il s'en trouve peu. Leur ſiege le plus ordinaire eſt aux mains; elles en occupent indiſtinctement toutes les parties : elles proviennent d'une humeur lente & craſſe, durcie dans les pores de la peau. Leur nature eſt abſolument différente de celle des cors, en ce qu'elles jettent leurs racines en dehors, au lieu que les cors ont les leurs en dedans. Il y a beaucoup plus d'erreurs populaires ſur leur traitement, que de moyens certains pour les guérir; cependant je puis aſſurer leur guériſon avec les cauſtiques, mais cela demande des ſoins & la préſence d'un praticien inſtruit.

Le durillon, en général, eſt une ſuite des divers frottemens qui macerent & détachent l'épiderme, ou ſurpeau. Comme elle ſe régénére avec beaucoup de facilité, il s'en détache une grande quan-

tité, qui, ſe réuniſſant, forme une eſpece de carton.

Le durillon ſe détruit, en détruiſant la cauſe qui y a donné lieu. Le moyen de lui procurer une guériſon palliative, eſt de le diminuer avec un inſtrument commode.

Les oignons ont leur ſiege ſur la tête de l'un des os du métatarſe, & à ſon articulation avec le pouce; ils ſont ſouvent la ſuite de la dépreſſion des lames oſſeuſes de la tête de cet os, cauſée par une chauſſure trop courte. Les femmes y ſont plus ſujettes que les hommes, parce que leur chauſſure leur jette toujours le pied en devant, & comprime l'articulation de cet orteil.

La preſſion des oignons contre la chauſſure arrête la circulation, & cauſe la ſtagnation des liqueurs; elles entrent alors en fermentation, & ſouvent elles s'abcédent avec douleur : il ne faut pas en ce cas s'efforcer de marcher. J'indiquerai ci-après les moyens de les ſoulager, ou de les guérir.

Les maux qui ſurviennent aux ongles ſont de deux eſpeces. Ils proviennent, ou d'un vice de premiere conformation, ou d'accidens inattendus, comme lorſqu'il tombe deſſus quelque corps peſant, ou

qu'ils éprouvent un choc violent. Je détaillerai cet objet à ſon article. Je dirai ſeulement ici, qu'à l'égard des accidens qui leur arrivent, il faut, le plutôt poſſible, y remédier, ſi l'on veut éviter leurs mauvaiſes conformations.

Il eſt une eſpece d'incommodité, qui ſouvent affecte les pieds, & qu'on nomme engelures ou mules, ſuivant l'endroit auquel elles s'attachent. Cette incommodité a pour principe la ſtagnation du ſang, cauſée par le reſſerrement des vaiſſeaux capillaires de la peau, ce qui n'eſt occaſionné que par la rigueur du froid. Les humeurs, ainſi fixées, déchirent & ulcerent les parties, & leur ſéjour les rendant plus âcres, occaſionne la douleur qu'on y éprouve.

La tranſpiration naturelle, interceptée par les chauſſures, ne demande que des ſoins. La ſueur perd le pied; la peau s'excorie, ſe brûle, blanchit, & il devient très-douloureux. On trouvera ci-après les moyens de parer à cet inconvénient.

Il n'eſt point de petits maux aux pieds, parce qu'ils donnent naiſſance à une infinité d'autres, beaucoup plus fâcheux, comme je viens de le dire; mais c'eſt particulierement dans la jeuneſſe que l'on doit y faire attention, parce que, dans

ce tems, il eſt toujours poſſible de remédier aux accidens.

Ce ſont ces conſidérations qui me font haſarder d'écrire ſur une partie qu'il faut tirer de l'aviliſſement. Mon déſintéreſſement ſera bien prouvé, quand le public connoîtra, par les détails exacts de ma maniere d'opérer & de ſoigner les pieds, que je n'ai d'autres vues que de lui être utile. Je ſuis même perſuadé que mon exemple encouragera nombre de praticiens, en cette partie, à tâcher de mériter ſa confiance, & j'aurai alors le bonheur d'avoir contribué à délivrer, ou préſerver l'humanité de maux, qui, légers en apparence, vont ſouvent juſqu'à conduire au tombeau; ce qui n'eſt pas ſans exemple.



CHAPITRE PREMIER.

DES CORS.

ARTICLE PREMIER.

Définition des Cors.

Le cor a pris différentes dénominations, ſuivant les différens auteurs. Avicenne (*a*) le définit une excroiſſance à-peu-près de la nature des ongles, laquelle vient près des jointures & vers les extrêmités des doigts des pieds : il le nomme *corne de pieds*. Cette définition ne paroît pas conforme à la nature des cors.

Les Latins ont appellé le cor, *verrue blanche* ou *clou*, par la reſſemblance qu'il a avec la tête du clou. Quelques-uns l'ont encore nommé *œil de pie* ou *de coq*, à cauſe d'une certaine tache noire que l'on apperçoit au centre, & que l'on diroit être la prunelle d'un œil.

Pluſieurs auteurs, dans leurs traités complets ſur l'art de guérir, ont dit un

(*a*) Lib. 14.

mot de cette partie. Celſe (*b*), traitant des maladies de la peau, diſtingue les cors qui abondent moins en ſang, que les autres excroiſſances de la peau. Bernard Valentin (*c*) en fait mention dans ſa grande Chirurgie, & rappelle des exemples de malheurs arrivés par la ſection imprudente des cors. Juncker (*d*) en fait un article détaillé, dans lequel il cite divers moyens propres à leur guériſon. Verduc (*e*) touche auſſi cet objet dans ſa Pathologie. Heiſter (*f*) en donne un chapitre entier, qu'il diviſe en deux articles. Dolœus (*g*) dans ſon Encyclopédie, Pigray (*h*) dans ſon Epitome, Lavauguion (*i*) dans ſon traité des opérations, Col-de-Villars (*k*) dans ſon cours de chirurgie, & nombre d'autres, traitent des cors des pieds; mais après avoir parcouru tous ces auteurs, on a le déſagrément de voir qu'ils ſe ſont preſque tous copiés,

(*b*) Lib. 5. cap. 28. n°. 14.
(*c*) Sect. 4. § 3.
(*d*) Cap. 176.
(*e*) Tom. 2. cap. 51. art. 2.
(*f*) Cap. 176.
(*g*) Lib. 7.
(*h*) Chap. 13.
(*i*) Chap. 45.
(*k*) Des tumeurs, chap. 5. art. 12.

ſans entrer dans aucuns détails ſatisfaiſans ſur cette partie.

En général on pourroit définir le cor, un tubercule rond, ou excroiſſance cutanée, qui approche de la nature de la verrue ou du durillon, parce que, dans ce cas, il paroît une éminence ſur la peau.

M. Wiſemann (*l*) penſe qu'il y a une différence eſſentielle entre le cor & la verrue, en ce que celle-ci pouſſe la peau en-dehors, & que l'autre, commençant à la cuticule, jette ſes racines en-dedans.

La pratique m'a confirmé cette vérité; je puis même ajouter qu'il y a encore une très-grande différence entre le cor & le durillon, en ce que celui-ci n'occupe que la ſuperficie de la peau, & que jamais il ne pénetre plus avant, tandis que le cor & la verrue ont leur ſiege dans la partie la plus intérieure de la peau, nommée le cuir.

Je vais ſans m'arrêter à de plus amples détails, paſſer au développement des cauſes de cette infirmité.

(*l*) Chirurg. lib. I. cap. 20.

ARTICLE II.

Des causes & de la nature des cors.

On attribue la cause du cor à une humeur épaisse & visqueuse, durcie dans les pores de la peau par une pression constante, qui forme enfin une substance calleuse.

(*m*) Platérus prétend que ces excroissances sont produites par le suc nourricier, destiné à l'usage de la peau, arrêté & durci dans les pores par une pression constante.

Selon le système de Lavauguion, il semble que la cause du cor provienne de la rupture des filamens nerveux du rézeau, ou *plexus* de la peau, & qu'alors le suc nourricier qui se distille continuellement de leurs extrêmités, se coagule sous l'épiderme, & forme, par son épaississement la substance du cor.

Ce système est non-seulement vraisemblable, mais encore il se rapporte à tout ce que j'ai pu examiner dans la pratique; car je n'ai jamais trouvé un vrai cor qui

---

(*m*) Troisieme titre de l'Extubérance page 393.

ne ſoit ou ſur l'articulation des phalanges, ou à l'extrêmité de l'une d'elles.

Je conclus de là que la cauſe du cor & celle du durillon ſont la même. C'eſt une preſſion, ou un frottement qui leur a donné lieu ; à la différence cependant que la preſſion conſtante donne plus ſouvent des cors, comme les frottemens donnent des durillons, parce qu'ils attaquent plus particulierement l'épiderme, ou ſurpeau, & que ſon ſiege eſt dans cette partie, tandis que la preſſion conſtante fait éprouver au plus profond de la peau un ſerrement contre la tête des os ; ſerrement qui cauſe enſuite le déchirement. Ce qui ſuit va le prouver.

En découvrant légérement la ſuperficie d'un cor avec un inſtrument tranchant, on apperçoit quelquefois deux & même trois points blancs, que le vulgaire appelle *racines* du cor ; ce ſont autant de déchiremens, ou, pour mieux dire, autant de points de rupture où la circulation de la lymphe s'eſt arrêtée & épaiſſie.

J'ai trouvé la ſubſtance calleuſe du cor quelquefois ſi ferme & ſi ſeche, que ceux qui en étoient incommodés, bruſquant la douleur, occaſionnoient bientôt des meurtriſſures qui formoient des tumeurs & des abcès ; &, dans ce cas, le foyer de

la ſuppuration, ſe trouvant au plus profond, & le pus ne pouvant ſe faire jour à travers le cal, il occaſionnoit des ravages affreux, qui, par un caprice de la nature, ont opéré la guériſon radicale, parce que la préſence du pus avoit détruit les adhérences du cor, & que, lors de la cicatrice, les liqueurs avoient pris d'autres routes; mais c'eſt un moyen bien dangereux.

Quelquefois cette ſubſtance eſt comme de la glu, par trochique aſſez conſidérable; mais cela n'arrive qu'aux perſonnes avancées en âge, & dont les cors ſont anciens, parce qu'il y a long-tems que la nature s'eſt frayé cette route, qu'elle s'y dégage en abondance, & que les liqueurs ſont dans un plus grand degré d'atténuation.

Je l'ai vue (rarement à la vérité) fermenter, au point de ſe diſſoudre en eau, renfermée dans une eſpece de kiſte, que l'on trouvoit après avoir découvert la premiere ſuperficie.

Il ſe trouve nombre de cors, en-deſſous deſquels il y a une petite poche pleine d'un ſang vermeil, qui, dans l'inſtant où il entre en fermentation, cauſe de grandes douleurs.

Il eſt une eſpece de cor qui ſe place aux

articulations des phalanges des orteils, particulierement au petit doigt, & qui cause des douleurs cruelles. Je l'ai examiné de près, & j'ai cru reconnoître que ce cor provenoit, comme les autres, de la rupture, ou du déchirement des filamens nerveux de la peau ; mais que ces déchiremens s'étant faits dans un tems où les capsules des articulations ont été tuméfiées, il s'est fait une adhérence de la peau avec ces capsules ligamenteuses ; & cela est d'autant plus douloureux, qu'au moindre frottement, la peau, faute de jouissance, s'en trouve vivement affectée.

Ordinairement ces cors abondent moins en matiere excrémenteuse à leur superficie ; mais au moyen de l'adhérence, les liqueurs étant les mêmes, il n'est pas étonnant qu'elles se soient ouvert des passages, & qu'elles se pompent mutuellement.

Je ne dois pas oublier de dire que tous les vrais cors ne viennent pas seulement aux orteils. J'ai dit que le frottement sur les parties osseuses, ou la pression extérieure, causoit les déchiremens qui donnent naissance aux cors ; la plante du pied, ses parties latérales même en sont quelquefois attaquées : alors ces cors sont environnés d'un fort durillon qui augmen-

te leur volume, qui les fatigue beaucoup, & qui les rend très-douloureux.

ARTICLE III.

De la douleur occasionnée par les cors.

Plusieurs causes contribuent à la douleur occasionnée par les cors. J'ai déja fait voir que ceux qui avoient des adhérences aux membranes étoient très-douloureux.

Quant aux cors ordinaires, qui ont à leurs extrêmités une forme calleuse, il se fait une filtration continuelle. La source étant au fond, il faut qu'elle fasse effort pour se faire jour, & elle occasionne par-là des tiraillemens affreux & insupportables; ce qui cause quelquefois une inflammation très-douloureuse.

Le cor est absolument insensible en lui-même; la douleur n'est occasionnée que par l'intimité & l'adhérence qu'il a avec la peau. La preuve en résulte de la quantité que l'on peut en emporter avec l'instrument, sans causer aucune douleur.

L'on pourroit comparer l'humeur excrémenteuse qui forme la substance du cor, à de la corde à boyau, laquelle se resserre dans la sécheresse & se gonfle dans

l'humidité. Dans l'un & l'autre cas, elle cauſe de la douleur, & ſouvent inflammation; *ce qui*, comme le prétend *Dionis* (*n*), *fait dire à tous ceux qui en ſont incommodés, qu'ils ont aux pieds un almanach qui leur annonce le changement de tems.*

Avant d'indiquer les moyens de guériſon palliative, ou radicale des cors, je crois devoir indiquer ceux de faire ceſſer & diſparoître certaines excroiſſances cutanées, qu'il ne faut pas confondre avec les cors. C'eſt ce que je vais faire dans l'article ſuivant, pour mettre ceux qui en ſont incommodés, en état de les diſtinguer & d'être en garde contre les charlatans, qui, ayant pu guérir ces ſortes d'excroiſſances, ſe flattent de guérir également toute eſpece de cors.

(*n*) Opération de chirurgie, page 656.



ARTICLE IV.

De quelques excroiſſances cutanées, auxquelles on donne vulgairement le nom de cors.

Il ſurvient aux pieds nombre d'excroiſſances cutanées dont le détail ſeroit ici hors de place. On peut conſulter les auteurs qui ont traité des maladies de la peau, principalement le docteur *Turner* (*o*) & autres. Comme je n'ai pris pour ſujet de ce traité que ceux des accidens qui ſont cauſés, ſoit par la fatigue de la marche, ſoit par les chauſſures, je me borne à cet objet.

Il ſe fait entre les orteils des frottemens en marchant. Si ces frottemens ſont continus, ils brûlent la peau; elle devient blanche de la largeur d'une lentille, parce que la ſueur ou la tranſpiration interceptées, occaſionnent une inflammation dans ces parties.

Le moyen d'être ſoulagé, c'eſt de faire emporter avec un inſtrument la partie blanche & brûlée, de ſe repoſer, & de

(*o*) Traité des maladies de la peau, art. 2. chap. 5.

mettre entre les orteils affectés un morceau de mousseline unie, qui desséche cette partie. Il ne faut pas craindre que le coton cause d'accident, parce que ces parties ne sont jamais au vif.

Entre le petit orteil & le voisin, près de leur articulation avec les os du métatarse, la peau se trouve continuellement comprimée & pincée en marchant, ce qui détache l'épiderme; &, par la facilité qu'elle a de se régénérer, elle jette continuellement à l'extérieur des superfluités que j'ai vu quelquefois égaler la grosseur d'une noisette.

Le moyen le plus certain de se délivrer de cette incommodité, c'est de faire emporter avec un instrument tranchant, ce superflu. Le fond se trouve vif & vermeil, c'est ce qui cause de la douleur, parce que ces excroissances, imbues d'une sueur âcre & corrosive, irritent perpétuellement ces parties.

Après cette opération, il faut fortifier l'espece de plaie avec de l'eau-de-vie de lavande, ou autre infusion de simples à froid dans l'eau-de-vie. On garnit ensuite l'entre-deux des doigts avec du coton cardé, que l'on a soin de changer tous les jours, parce qu'il se pelote, & l'on se repose autant qu'il est possible.

On peut traiter ces incommodités comme les brûlures, parce que ce ſont en effet des eſpeces de brûlures, cauſées par le frottement que ſouffrent les orteils dans le marcher. L'onguent qui ſuit m'a ſouvent réuſſi.

Deux blancs d'œufs,
deux onces de tutie d'Alexandrie,
deux onces de chaux vive, lavée dans neuf eaux,
une once de cire neuve;
ajoutez-y autant d'huile roſat qu'il en faudra pour en faire un onguent de moyenne conſiſtance.

Pour l'employer, on prend de la laine graſſe; on en forme un peloton que l'on enduit de cet onguent, & on l'aſſujettit avec une petite bande entre les deux doigts.

J'obſerverai que ces excroiſſances ſe trouvent plus particulierement aux pieds des femmes. Elles ſont occaſionnées par leurs chauſſures, qui contiennent leurs pieds comme dans une eſpece d'entonnoir, où ils s'efforcent toujours d'entrer, au moyen de la hauteur de leurs talons.

Enfin, à divers endroits du pied, par un deſſéchement des fibrilles nerveuſes de la peau, il ſe forme à la ſuperficie de petits nœuds qui ne laiſſent pas de gêner

les parties voiſines, & qui, d'ailleurs, prennent de l'accroiſſement; ce qui eſt auſſi gênant que ſi l'on avoit des grains de ſable dans ſes chauſſures. Il faut les emporter au plus profond de la peau, cela lui redonne ſon élaſticité premiere; &, comme il eſt poſſible de les emporter entierement, & qu'il ne reſte aucune végétation, une ou deux opérations délivrent pour toujours de cette incommodité.

ARTICLE V.

De la cure palliative des cors.

La cure des cors ſe diviſe en *palliative* & en *radicale*. Souvent celle-ci eſt la ſuite de l'autre; mais elle ne peut jamais ſe tenter, que l'on n'ait mis la premiere en uſage.

La cure palliative conſiſte à emporter & extraire, autant qu'il eſt poſſible le cal des cors, avec un inſtrument tranchant, car il eſt certain que les cors ſe reproduiſent des racines du cal que l'on n'a pu extraire.

Pluſieurs perſonnes ſont dans l'uſage de mettre leurs pieds dans l'eau une demi-heure, ou environ, avant de procéder à

cette opération ; mais il eſt bien plus avantageux de les faire couper & extraire à ſec, lors, toutefois, que l'on confie ſes pieds à un praticien prudent.

Celui qui opere peut & doit découvrir, ſans douleur, la ſuperficie des cors : cela lui fait appercevoir les différens couloirs de la matiere excrémenteuſe, qui s'annonce par autant de points blancs ou noirs, que vulgairement on nomme *racines du cor*. On les cerne au plus profond, ce qui eſt d'autant plus facile, que ces parties, n'étant pas ramollies par l'eau, paroiſſent fort diſtinctes.

Il ne faut employer aucune force pour couper les cors, mais ſeulement contenir l'inſtrument, & en élever le tranchant, afin qu'il ne s'engage pas dans le cal. L'inſtrument qui ſert à découvrir la ſuperficie du cor doit être plat ; & ceux qui doivent ſervir à cerner les racines doivent être pointus & concaves, afin de les extraire au plus profond. Si cependant la ſuperficie du cor étoit ſi ferme & ſi ſéche, que l'on ne pût l'emporter ſans courir le riſque d'émouſſer le tranchant de l'inſtrument, ou cauſer des tiraillemens douloureux, il faudroit bien l'humecter avec de l'eau tiede ſimple, ou avec des ſpiritueux.

Les

Les cors qui, après avoir été découverts à leur superficie, ne laissent appercevoir aucun point blanc ou noir, ne doivent pas être coupés fort avant, autrement ils saigneroient. Il faut, quand on apperçoit au fond une couleur de chair assez naturelle, tondre les environs, & l'opération est faite. S'il existe au-dessous du cal une espece de kiste rempli d'eau, il faut lui donner issue; & s'il y a du sang prêt à s'extravaser, ce qui s'apperçoit à une tache rouge & vermeille qui occupe le centre, il faut enlever tout ce qui est cal, & ne laisser qu'une pellicule sur la poche de sang qui se desséchera, ou, ce qui est mieux, lui donner issue.

Cette premiere opération bien finie, l'on met les pieds dans l'eau environ un quart-d'heure; les adhérences à la partie calleuse que l'on vient d'extraire, se gonflent; il paroît où étoit le cal une élévation très-blanche & spongieuse, que l'on emporte de nouveau au sortir de l'eau. C'est alors que l'on peut être assuré d'avoir obtenu une guérison palliative assez durable; souvent même, par ce moyen, j'ai détruit plusieurs cors. Je vais à présent détailler les inconvéniens qui suivent la méthode de mettre ses pieds dans l'eau avant de faire couper ses cors,

& indiquer les vrais moyens de les soigner soi-même avec sûreté.

Mettre ses pieds dans l'eau, c'est donner lieu à un ramollissement de toutes les parties calleuses; c'est mettre & le cal, & les chairs qui l'avoisinent dans un même état, de maniere qu'il n'est plus possible à celui qui opere de distinguer ce qui est cal d'avec les chairs, & il a bien plus de peine à conduire l'instrument. Il se contente alors de cerner le cor au plus profond, & de tondre les environs.

Mais quelque habileté, quelque connoissance que l'on ait dans cette partie, il est impossible de ne pas laisser exister quelque portion calleuse, qui ne seroit pas restée en suivant la méthode que j'ai précédemment indiquée.

Cependant cet usage ne doit pas être proscrit entierement; car, si l'on coupe ses cors soi-même, il est bon de mettre ses pieds dans l'eau demi-heure avant: la raison de cette précaution est, que l'on est toujours mal à l'aise pour opérer, & que si malheureusement en coupant un cor, l'instrument venoit à s'engager dans le cal avant que l'on eût senti de la douleur, on pourroit avoir attaqué une partie nerveuse ou tendineuse, ouvert

les membranes de l'articulation & séparé les ligamens, ce qui peut causer des ravages affreux, & même la mort.

Il ne faut pas croire qu'en coupant un cor, & le faisant saigner, il peut s'ensuivre la mort; c'est une erreur : s'il arrive des accidens fâcheux, ils ne peuvent être que les suites de la négligence & du peu de soin que l'on apporte à ces coupures; car souvent, en coupant un cor soi-même & à sec, l'instrument s'engage dans le cal jusqu'au vif, on retire l'instrument & le cal, venant à se rejoindre, enferme ou du sang qui s'extravase, ou de la malpropreté, ce qui cause une suppuration souvent dangereuse, particulierement si le sang est attaqué de quelque vice, ou si les personnes sont fort âgées, & ont par conséquent les extrêmités foibles & débiles. Cette cure, que je nomme palliative, pourroit s'appeller de préparation pour parvenir à la radicale; car il seroit impossible d'espérer cette derniere, si l'on n'avoit primitivement mis celle-ci en usage.



ARTICLE VI.

De la cure radicale des cors.

Il faut toute la hardiesse possible pour assurer la guérison radicale de toute espece de cors, & une confiance aveugle & téméraire pour se livrer aux épreuves dangereuses que l'on met en usage, & dont on est souvent la victime.

J'ai fait voir la nature des cors, & prouvé le peu d'assurance que l'on pouvoit donner de leur guérison; mais, d'ailleurs, il est facile de juger soi-même que lorsque la nature s'est frayé la route d'un écoulement quelconque, il est extrêmement difficile de la changer. Tout ce que l'on peut faire, c'est d'essayer avec circonspection de la détourner; mais on ne peut jamais en assurer la réussite positive.

J'ai fait quantité d'épreuves sur nombre de personnes qui auroient tout risqué pour en obtenir la guérison : elles m'ont souvent réussi; mais j'ai employé divers moyens, & souvent je n'ai réussi que contre mon attente, tandis que celles qui me paroissoient infaillibles n'avoient aucun succès.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la re-

cherche d'un ſpécifique pour les cors en général, a été reconnue infructueuſe. Le docteur *Turner* (*a*) dit d'après *Sydenham*, l'Hippocrate anglois, que ſi quelqu'un employoit toute ſa vie à découvrir un ſpécifique pour les cors, il mériteroit bien de la poſtérité, & auroit ſuffiſamment ſervi le genre humain.

D'après des autorités de cette eſpece, ne ſeroit-ce pas une folie que de ſe vanter de poſſéder un ſpécifique radical pour la guériſon de toute eſpece de cors, n'eſt-ce pas une abſurdité incroyable d'imaginer que le même ſpécifique agira avec la même force ſur les qualités différentes des peaux ? Il faut n'avoir jamais vu ni ſuivi l'accroiſſement & la deſtruction des cors, pour tenir un pareil langage.

Les gommes ſont un des meilleurs ſpécifiques pour la guériſon des cors ; j'ai particulierement éprouvé cet effet du *galbanum*. Il échauffe, attire & réſout : avec ces qualités, il opere ſouvent la guériſon des cors ; mais il eſt d'une odeur ſi fétide, qu'il faut en quelque ſorte ſe ſéqueſtrer de la ſociété pendant que l'on en fait uſage. On le fait diſſou-

(*a*) Traité des maladies de la peau, tom. 2, chap. 5.

dre dans le vinaigre, & l'on en met gros comme un pois ſur les cors, après les avoir bien préparés; on les couvre enſuite de peau, & l'on a ſoin de changer cet opiat toutes les vingt-quatre heures, & de racler la petite ſurpeau. La poix navale dont ſe ſervent les cordonniers, eſt fort bonne pour les détruire; on l'emploie comme le galbanum.

La gomme ammoniac ramollit, attire & réſout les tumeurs & duretés, ce qui la rend bien efficace pour guérir les cors. En général, tout ce qui amollit, fond & réſout, a la même propriété, mais principalement toute eſpece de gomme. Je vais donner quelques recettes d'emplâtres qui m'ont également bien réuſſi.

Emplâtre composé par Sennert.

Une once de poix navale;
une demi-once de galbanum diſſous dans le vinaigre;
un ſcrupule de ſel ammoniac;
un gros & demi de grand diachylum.
Mêler le tout ſelon l'art.

Du recueil des méthodes de M. Helvétius.

Une demi-once d'antimoine cru, pulvériſé;

deux dragmes de mercure doux ;
& six grains de sublimé corrosif.

Broyez le tout pendant long-tems sur le porphyre, & l'incorporez exactement avec l'huile d'œuf, pour en faire un onguent de moyenne consistance. L'on en applique sur le cor, gros comme une lentille, après qu'il a été bien préparé ; l'on réitere toutes les vingt-quatre heures ce même pansement ; il m'a souvent réussi.

Je joindrai, d'après M. Rousselot (*a*), la recette d'un onguent que feu Son Altesse Sérénissime Monseigneur le comte de Clermont, prince du sang, fit plusieurs fois composer en sa présence, pour le distribuer *gratis*.

Prenez de la céruse lavée à l'eau rose, de la litharge broyée à l'eau de muguet, du minium purgé à l'eau de morelle, de chacun trois onces ; de l'huile de rose par infusion, vingt-deux onces ; de la cire vierge, jaune, une livre : mettez le tout dans une terrine vernissée, joignez-y quatre onces d'eau de morelle ; faites cuire le tout à petit feu, jusqu'à ce que l'eau soit évaporée, en remuant toujours avec une spatule de bois, pour empêcher

(*a*) Toilette des pieds.

la litharge de brûler, & pour qu'elle se communique : quand vous appercevrez que le tout ensemble prendra consistance, vous retirerez la terrine du feu pour y ajouter sept gros de camphre raffiné & broyé dans six à sept goutes d'esprit d'eau-de-vie de lavande, & six gros de térébenthine ; alors vous remuerez le tout jusqu'à ce qu'il ait pris une consistance d'emplâtre ; vous l'étendrez sur un marbre pour en faire des magdaléons. Il faut, pour s'en servir, employer de la peau de gant.

J'ai éprouvé tous ces emplâtres, dans lesquels, s'il y entre des caustiques, il entre aussi assez de correctifs pour que l'on n'ait rien à craindre ; & je puis assurer que les peaux les plus délicates ne risquent point d'en faire usage ; au contraire, l'usage réitéré de leur application peut amener la destruction des cors, en ne gènant plus la circulation. L'on peut encore employer avec beaucoup d'efficacité les emplâtres qui suivent :

L'emplâtre de Vigo avec ou sans le mercure.
Celui de grenouille avec le mercure.

Celui *de ranis* de Mynsicht, le mucilage, le diapalme, &c. ; & l'on en rece-

vra de grands ſoulagemens, même la guériſon, ſi les cors ont été bien préparés, & pourvu que l'on ſoit conſtant dans l'application du remede.

Je vais encore indiquer quelques moyens plus ſimples, mais deſquels il ne faut attendre que des ſoulagemens momentanés, parce qu'il faut toujours en venir à faire extirper le cal.

La cire verte à criſtaux, ou la cire molle dont ſe ſervent les notaires, le ſavon de toute eſpece, la peau d'empois que l'on trouve chez les chandeliers, la joubarbe pilée, les feuilles de ſouci, celles de roſe, la vermiculaire qui croît le long des murailles, la feuille de liere & autre adouciſſans & émolliens, qui maintiennent le cal des cors dans un état de molleſſe & de diſſolution, peuvent s'employer.

Les remedes cauſtiques ſont ſans contredit les plus ſpécifiques pour la deſtruction radicale des cors, après qu'ils ſont bien préparés; mais les inconvéniens de l'emploi ſont très-dangereux, parce que ces cauſtiques venant à ſe fondre peuvent attaquer le genre nerveux, les tendons, & faire des ravages affreux. J'aimerois mieux me ſervir des cauteres actuels pour cautériſer les différens couloirs de la ma-

tiere excrémenteuſe ; car c'eſt tout ce que l'on peut deſirer que de diviſer la matiere, & lui faire enfiler d'autres routes que celle qui produit la formation du cor.

Avicenne (*lib.* 4.) conſeille de deſſécher par degré le cor avec un morceau de bois enflammé, qu'on approchera du mal le plus qu'on pourra : il faut, ſelon lui, réitérer cette opération juſqu'à ce que le cor ſoit emporté, & appliquer enſuite du beurre cuit, pour achever de deſſécher la racine du cor.

Chauliac (*a*) indique un autre remede dont l'effet me paroît auſſi incertain que celui du précédent. Il faut, dit-il, racler la partie du cor qui excede, & l'applanir le plus qu'il ſera poſſible ; enſuite appliquer une platine de fer blanc, ou un emplâtre, au milieu de laquelle ſera percé un trou de la grandeur du cor, & verſer une goute de ſoufre brûlant, qu'on laiſſe éteindre ſur la partie du cor ; après quoi le frotter avec du cérat, & prendre du repos.

M. Rouſſelot (*b*) rapporte l'hiſtoire d'une perſonne de conſidération, ren-

---

(*a*) Chap. 7 de ſon ſixieme Traité.
(*b*) Toilette des pieds.

fermée depuis dix ans au château de la Baſtille. Il dit que cette perſonne, après avoir guéri des verrues qui lui défiguroient les mains, employa avec autant de ſuccès le même moyen pour ſes cors. Elle faiſoit un peloton de la toile d'une araignée, le poſoit ſur le cor, & y mettoit le feu; la toile, ainſi pelotée, ne ſe conſumant que par degrés, lui faiſoit reſſentir les plus vives douleurs; mais elle parvint par ce moyen à faire diſparoître ſes verrues, & enſuite ſes cors.

J'ai indiqué ces trois remedes violens, parce que, s'il ſe trouve quelqu'un aſſez téméraire pour les mettre en uſage, la douleur cruelle qu'ils feront éprouver, avertira qu'on ne doit pas pouſſer la tentative plus loin. Le dernier de ces moyens m'a cependant réuſſi; mais il ne faut pas l'employer indiſtinctement ſur tous les cors.

J'avoue qu'une perſonne qui ſouffre, oſe quelquefois tout entreprendre pour obtenir du ſoulagement, & que dans ce cas on employe ſans répugnance les remedes les plus forts, croyant en éprouver de plus prompts & de meilleurs effets; mais il ſeroit fort imprudent de courir les riſques de s'eſtropier, ce qui arriveroit, ſi les cors avoient de fortes adhé-

rences aux parties nerveuſes ou tendineuſes de la plante du pied ou des orteils ; & dans le cas où l'on ſe détermineroit à employer ces moyens, il ne faudroit jamais les riſquer de ſon chef, mais appeller ceux qui ſont en état de juger & du mal & du remede.

Une derniere réflexion qui mérite que l'on y faſſe attention, c'eſt de ne jamais employer que des palliatifs dans le cas où les cors ſont douloureux & lorſqu'il y a inflammation : ſi l'on veut tenter la cure radicale, il faut attendre que l'inflammation ſoit diſſipée, pour ne point riſquer d'augmenter le mal.

Lorſqu'un cor eſt douloureux & qu'il y a inflammation, il n'y a plus à balancer ; il faut prendre du repos, pour tâcher d'obtenir la réſolution de l'inflammation, qui peut n'avoir été cauſée que par une marche forcée, ou par des chauſſures gênantes. Mais, dans le cas où l'inflammation ne diminueroit pas, c'eſt une preuve qu'il y aura abcès aux environs ou au-deſſous du cal ; il faut alors appliquer ſur le cor un emplâtre d'onguent de la mere, que l'on étend ſur un morceau de peau de gant de la largeur d'une piece de vingt-quatre ſous, & couvrir le pied d'un cataplaſme compoſé de mie de pain

& de lait, auxquels on ajoutera deux jaunes d'œufs. L'on changera ce cataplaſme auſſi-tôt qu'il ſe deſſéchera. L'on peut même, ſi l'inflammation eſt conſidérable, faire ſur toute la partie une embrocation d'huile roſat, avant d'appliquer le cataplaſme.

Cet accident bien ſoigné eſt l'affaire de deux fois vingt-quatre heures, ſans laiſſer à craindre d'autres accidens. Le pus ſe fait jour aux environs du cal, où l'on donne iſſue à la matiere; on lave la partie avec du vin chaud, & l'on applique deſſus un emplâtre de grand diachylum, qui acheve de cicatriſer.

En coupant un cor ſoi-même, on peut s'il eſt ſur les parties latérales des orteils, ouvrir une petite artériole, ce qui donneroit du ſang en abondance : il ne faut pas s'effrayer, mais appliquer ſur l'ouverture un morceau d'agaric de chêne que l'on trouve chez les apothicaires, & le contenir avec une petite bande. A défaut d'agaric, on met ſur l'ouverture un petit morceau de papier brouillard & deſſus une petite compreſſe : la réunion ne tarde pas à ſe faire, parce que ces parties ne ſont point charnues, & qu'il y a un point d'appui.

On peut encore piquer un nerf ou un

tendon; la douleur alors feroit horrible & même convulfive.

Dans ces cas, il faut employer les remedes balfamiques purs, tels que l'huile de térébenthine, celle de cire, ou celle des philofophes : les baumes de Fioraventi, du Pérou, de mille-pertuis, ou l'efprit-de-vin.

Souvent trop de crédulité, ou d'inexpérience, fait que l'on applique fur les cors des emplâtres compofés de cantharides, ou de cauftiques violens, qui occafionnent des ravages confidérables ; il furvient inflammation, la peau s'excorie, les tendons fe trouvent quelquefois découverts. Il ne faut pas, dans ce cas, employer les onguens gras & onctueux ; il faut y appliquer les fpiritueux & deffé-chans, & avoir attention d'appliquer fur toute la partie un cataplafme émollient, pour diffiper l'inflammation.

S'il s'étoit formé efcarre, il faudroit en procurer la chute par un digeftif fait avec le beurre frais, l'huile d'amandes douces, un jaune d'œuf & le fafran, ou fe fervir de bafilicum avec un peu de baume de térébenthine, & lever ce digeftif lorfque l'efcarre viendra lâche & mouvante, pour y fubftituer les remedes balfamiques que

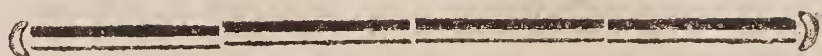
j'ai indiqués pour la piquure des tendons & des nerfs.

Tant de précautions paroîtront minutieuſes pour des maux ſi légers en apparence; mais il ne faut pas perdre de vue qu'il n'eſt pas de petits maux aux pieds.

D'ailleurs, il faut remarquer que les os des phalanges des orteils ſont ſpongieux, & nullement croûteux, par conſéquent faciles à ſe carier; que les cors ſont près des gaînes des tendons, ſouvent adhérens, & capables de communiquer leur douleur dans tout le corps muſculeux auquel ils appartiennent; & que la pente des humeurs & le vice des liqueurs peut ſe communiquer par ce moyen à toute l'habitude du corps: c'eſt pourquoi il faut, autant qu'il eſt poſſible, remédier promptement à ces accidens.

Je paſſe maintenant à ce qui concerne les verrues & la maniere de les traiter.





CHAPITRE II.

DES VERRUES.

ARTICLE PREMIER.

Des causes & de la nature des verrues.

SUIVANT *Galien* (*a*) les verrues sont une matiere hétérogene & contre nature, qui se trouve poussée avec violence vers la peau, par la force des facultés internes; d'où il faut conclure qu'elles sont de la nature de tous les autres boutons ou pustules qui paroissent sur la peau.

Suivant *Juncker*, les verrues sont des excroissances extraordinaires des fibrilles nerveuses de la peau, qui s'attachent surtout au visage & aux mains. Les principes de toutes ces excroissances procedent d'une humeur grossiere, mélancolique ou flegmatique salée, & convertie en mélancolie, qui, destituée de circulation, s'épaissit insensiblement, & forme ces callo-

(*a*) Lib. 2. de Morb.

ſités qu'on appelle *verrues*. Cette ſorte d'incommodité ne produit aucune douleur, en lui laiſſant un libre cours, elle défigure ſeulement la partie affectée.

Ce qui diſtingue les verrues des cors, c'eſt que ceux-ci ont leur baſe beaucoup plus large au fond de la peau, & très-petite à ſon extrêmité, tandis que les verrues ont une ſurface plus ou moins large au niveau de l'épiderme, & qu'elles forment une eſpece de pivot. J'ai dit qu'elles ne cauſoient aucune douleur; mais celles ſituées à la plante du pied ſont très-douloureuſes, parce qu'elles ſont continuellement macérées dans la marche.

On compte pluſieurs ſortes de verrues, qui toutes procédent du même principe; il n'y a de différence que dans l'eſpece, ce que je vais faire en ſorte de développer le plus clairement qu'il me ſera poſſible.

Les verrues ſont différenciées quant à l'eſpece, & le ſont également quant aux effets. Les anciens ne s'accordent pas avec les modernes ſur leur nom, leur nature & leur cauſe: c'eſt pourquoi je ne parlerai ici que des plus connues.

Les verrues proprement dites ſont de trois eſpeces; ſavoir, les rondes, les plates & les pendantes. Elles s'attachent plus

aux mains & au viſage qu'aux pieds.

Les rondes, qui ſont les plus ordinaires, ont une tête ſemblable à celle d'un petit porreau ; c'eſt auſſi la raiſon pour laquelle on leur donne le nom de cette plante, & parce qu'elles s'attachent à la peau par de petits filamens.

Les plates ont une baſe moins élevée que les précédentes, mais ſont beaucoup plus larges : on les nomme en latin *verrucæ formicariæ*, verrues de fourmis, ou verrues baſſes ; parce qu'en coupant leur ſuperficie, on éprouve une douleur ſemblable à celle que cauſent ordinairement ces ſortes d'inſectes. *Celſe* prétend qu'elles s'attachent plus volontiers à la paume de la main & à la plante des pieds, comme je l'ai remarqué, ayant ſouvent trouvé de ces verrues à la plante des pieds, où elles cauſent de très-grandes douleurs.

Les pendantes ont une élévation ſur la peau ; on les nomme par cette raiſon verrues pendantes, *verrucæ penſiles*, ou *achrocorda* : celles-ci naiſſent ordinairement ſur les mains des enfans, & tombent d'elles-mêmes.

On met encore au rang des verrues différentes eſpeces de condylômes, tels que le fic, le mariſca, les crêtes & les

thymus; on y met auſſi différens tubercules, comme le charbon, le furoncle & les bourgeons, le *noli-me-tangere*, le ptérygion, & enfin des taches de la peau, comme les alphos, le melas & la leucée: mais je m'en tiendrai ſeulement aux verrues proprement dites.

ARTICLE II.

Du traitement des verrues.

On connoît deux manieres de traiter les verrues; ſavoir, l'extirpation, ou l'application des remedes extérieurs. Le Docteur Turner en diſtingue trois, le cautere actuel ou potentiel, l'inciſion, & la ligature.

Ces différens traitemens ont lieu ſuivant les différentes eſpeces de verrues; mais il faut, avant tout, examiner ſi l'excroiſſance n'eſt point accompagnée de quelque vice malin qui puiſſe la faire devenir cancéreuſe. Dans ce dernier cas, les ſignes diagnoſtics ſont un picotement continuel & une douleur extraordinaire dans la partie affligée. Il faut examiner en ſecond lieu ſur quelle partie la tumeur eſt ſituée, afin de pouvoir déterminer le genre de remede ou de traitement que

l'on peut employer, autrement on exposeroit le malade aux accidens dont j'ai parlé dans le chapitre des cors.

Les verrues rondes & pendantes étant à peu-près semblables, se traitent également, lorsqu'elles sont situées avantageusement, c'est-à-dire, lorsqu'elles ne se trouvent point placées sur les jointures des phalanges : on peut employer la ligature, & l'extirpation peut s'en faire sans laisser à craindre de fluxion. Pour y parvenir, il faut lier la verrue dans sa racine avec un crin, ou du fil ciré, & serrer par degrés, autant que le malade peut le supporter. Alors, les sucs qui se portoient dans cette partie, étant interceptés au moyen de la ligature, il est sans difficulté que les verrues doivent se dessécher & tomber d'elles-mêmes. Pour opérer une chûte plus prompte, il seroit extrêmement dangereux de les frotter avec de l'arsenic ou du sublimé. On peut, lorsque la verrue est tombée, toucher la racine avec quelque escarotique, ou simplement avec une aiguille rougie au feu; ou bien se servir de la toile d'araignée, comme je l'ai indiqué à l'article de la guérison des cors.

On peut employer l'incision pour traiter les verrues de la même espece. Cette

opération ſe pratique en la coupant au niveau de la peau ; mais alors il eſt néceſſaire de cautériſer, pour deſſécher radicalement la racine, au lieu que la ligature peut ſouvent l'emporter toute entiere.

On peut encore les enlever de la même maniere que les cors, en les cernant légérement tout autour avec le biſtouri ; mais cette opération ne ſe doit confier qu'à une perſonne expérimentée, ſi l'on ne veut pas s'expoſer au danger qui pourroit réſulter de l'inexpérience du praticien.

Les verrues baſſes, ou verrues de fourmis, qu'on nomme *myrmecia*, ſont encore plus difficiles à emporter que les précédentes, par la raiſon qu'étant moins élevées ſur la ſurface de la peau, les racines ont plus de profondeur.

Sur cela pluſieurs auteurs ſont d'avis de cautériſer, & emploient en effet les eſcarotiques les plus violens, tels que le ſoufre, la pierre infernale ou le ſublimé ; mais c'eſt un genre de traitement trop dangereux pour pouvoir être conſeillé : je vais en citer un exemple rapporté par *Turner*.

(*a*) „ Une fille fort incommodée de

(*a*) Turner, chapitre V, ſeconde part. p. 26 & 27, des maladies de la peau.

„ verrues, ſenſible aux reproches de mal-
„ propreté qui lui furent faits à cet égard,
„ s'adreſſa, pour s'en délivrer, à un
„ barbier qui, pour un demi-écu en
„ entreprit la cure. Pour y réuſſir, il en
„ entoura d'abord pluſieurs de terre glai-
„ ſe, couvrit leurs têtes avec du ſoufre,
„ auquel il mit le feu avec une allumet-
„ te. La courageuſe fille, remplie du
„ deſir de ſe voir délivrée de cette diffor-
„ mité, ſupporta la douleur en héroïne,
„ & dit même au barbier de continuer
„ à brûler ces excroiſſances, s'il le
„ croyoit néceſſaire; mais cet empirique
„ l'ayant aſſurée que celles-là étoient
„ ſuffiſamment brûlées, lui ordonna ſeu-
„ lement de mettre à la place de la terre
„ glaiſe un peu de beurre frais, & de
„ revenir le lendemain pour en entre-
„ prendre d'autres. Elle fut tourmentée
„ par la ſoif & la chaleur durant toute la
„ nuit, qu'elle paſſa fort inquiete; elle
„ trouva le matin la main & le bras en-
„ flés juſqu'à l'épaule, avec douleur & in-
„ flammation. Dans cet état elle envoya
„ chercher le barbier, qui, fort ſurpris
„ de l'accident, fut chercher un chirur-
„ gien, qui, un peu moins ignorant que
„ lui, fit une embrocation ſur le bras
„ avec l'huile roſat, & appliqua le cata-

„ plaſme de mie de pain & de lait ſur le
„ dos de la main. La douleur fut adou-
„ cie & la tumeur déſenflée par cette mé-
„ thode ; mais continuant, après la chu-
„ te des eſcarres, les applications graiſ-
„ ſeuſes, les tendons découverts dans
„ deux des articulations des phalanges
„ ſe corrompirent, comme l'auroient fait
„ les ligamens & les cartilages, ſi une
„ perſonne plus expérimentée n'eût été
„ appellée ; mais malgré tous ſes efforts
„ une des articulations reſta gênée, & une
„ autre preſque ſans mouvement. „

Il paroît aſſez clair que la tumeur & l'inflammation du bras furent occaſionnées par la grande ſenſibilité des jointures des doigts, que l'opérateur ne diſtingua point des parties charnues & moins ſenſibles, ni à l'égard de la doſe du ſoufre, ni à l'égard du panſement.

ARTICLE III.

Des différens moyens de guérir les verrues.

RHAZIS prétend que pour réſoudre & deſſécher les verrues, il faut les frotter avec des feuilles de caprier, ou des carobes humides, juſqu'à parfaite guériſon.

D'autres conſeillent d'appliquer deſſus

des feuilles pilées de mille feuille, d'herbe à Robert, de pourpier des Indes, de grande ſcrophulaire, de la verrucaire ou herbe aux verrues, dont on diſtingue la grande & la petite, qui naiſſent toutes deux le long des chemins & des lieux incultes & ſablonneux. Chacune de ces herbes pilées peut s'appliquer ſéparément ou enſemble. Leur vertu eſt de relâcher les parties, & de réſoudre l'humeur épaiſſie : elles peuvent s'employer ſans aucun danger.

Le ſuc d'alleluia, ou *trifolium acetoſum*, qui croît dans les forêts, celui de tithymale, ou le lait de figuier peuvent auſſi s'employer. Ils ont cependant une vertu corroſive qui peut attaquer les peaux délicates; mais l'inconvénient ſe bornera à très-peu de choſe.

On preſcrit auſſi un cataplaſme compoſé de fiente de chevre, de vinaigre, de nielle pilée, qu'on applique ſur la verrue.

Différens auteurs conſeillent de les frotter avec du vieux levain de ſeigle, délayé dans du lait de figuier & de tithymale.

On ſe ſert encore d'un liniment compoſé de la maniere ſuivante :

℞. *Trois*

℞. *Trois dragmes d'huile de tartre.*
Une dragme d'onguent blanc camphré,
Un ſcrupule de chaux vive;

ou bien encore

℞. *Cire neuve, réſine, huile de camomille, de chaque un gros; tacamahacæ deux dragmes; orpiment une dragme; dont vous faites un emplâtre :*

Ou bien employez l'emplâtre de *Vigo*, avec le quadruple de mercure.

La méthode des anciens s'exécute par les cauſtiques & par les acides, & c'eſt celle qui m'a toujours réuſſi. Elle demande des connoiſſances ſur l'état de la verrue; mais il s'en trouve peu qui ne puiſſent être guéries par ces moyens. La verrue étant, comme je l'ai dit, l'aſſemblage de pluſieurs fibrilles de la peau, il ne faut que corroder ces fibrilles, les déſunir; &, lorſque l'on eſt parvenu à ce point, la verrue périt & tombe en pouſſiere.

L'eau-forte m'a toujours réuſſi ſans inconvénient, étant appliquée prudemment. Pour l'employer, on trempe la pointe d'un curedent dans l'eau forte la meilleure poſſible, l'on en laiſſe tomber la

premiere goutte qui feroit trop confidérable, l'on pofe enfuite la pointe du curedent au milieu de la verrue; le peu d'eau-forte qui s'y trouve fermente & défunit toutes les parties de la verrue ; on réitere cette opération deux fois par jour, &, lorfqu'on apperçoit que la verrue fe défunit, il faut quitter l'ufage de l'eau-forte; la verrue tombera d'elle-même. L'huile de tartre par défaillance opere la même chofe; mais l'effet en eft plus long. Il faut obferver de ne toucher que les plus groffes verrues fi les mains en font remplies, les petites fuivront la chute des autres.

Galien parle d'un homme qui ne les guériffoit qu'en les fuçant avec les levres, ce qui les rendoit affez éminentes & lâches pour pouvoir être arrachées avec les dents. Cette maniere de les guérir eft beaucoup moins douloureufe, & n'eft fufceptible d'aucun des inconvéniens auxquels on s'expofe par l'ufage imprudent que l'on peut faire des cauftiques.

Il ne fuffit pas d'employer fimplement les remedes indiqués, pour obtenir la guérifon qu'ils doivent opérer; il faut encore mettre en ufage différens moyens que l'intelligence feule de l'opérateur peut déterminer, foit pour hâter la guérifon,

ſoit pour éviter la douleur. Par exemple, en touchant avec l'eau-forte les verrues baſſes à la plante du pied, au moment de la déſunion des fibrilles on éprouveroit de la douleur, ou il faudroit ne point marcher; alors on met dans le ſoulier une ſemelle de chapeau ou de buffle, à laquelle on fait un trou à l'endroit de la verrue, & aſſez grand pour la contenir. Par ce moyen on a le double avantage, & d'éviter la douleur, & d'empêcher la verrue de prendre de l'accroiſſement. Le même moyen peut s'employer pour ſoulager les durillons douloureux de la plante du pied.

En parlant des verrues, j'ai dit qu'il y avoit plus d'erreurs populaires ſur leur deſtruction, que de moyens aſſurés de les guérir. En effet, chacun a ſon remede, ou pour mieux dire chacun a ſon erreur, & il ne faut que les examiner pour s'en convaincre.

Que le vulgaire ait adopté des erreurs, qu'elles ſe ſoient répandues dans le public, que l'on en adopte l'uſage, cela paroît poſſible; mais que des auteurs reſpectables ayent donné les leurs, cela paroît étonnant.

Etmuller dit avoir fait uſage de *l'uſnée* humaine, eſpece de mouſſe verdâtre qui

croît ſur les crânes des perſonnes mortes d'une mort violente, & expoſés à l'air. Il prétend qu'en appliquant cette mouſſe ſur la verrue, elle doit ſe guérir en peu de tems.

Mais le remede le plus extraordinaire eſt celui que preſcrit *Juncker*, page 241. Il faut, dit-il, prendre un fil de la chemiſe d'un patient ou d'un mourant, & le prendre dans un endroit imbu de ſueur, par exemple, ſous les aiſſelles; faire à ce fil autant de nœuds que le malade a de verrues; frotter une de ces verrues avec un des nœuds, enſuite enterrer le fil dans un endroit humide, par exemple ſous une gouttiere; & les verrues tombent à meſure que les nœuds ſe pourriſſent. *Juncker* aſſure que ce remede lui a parfaitement réuſſi, de même que tous ceux qui ont, comme lui, été dans le cas d'en faire uſage. Je veux le croire; mais il ſemble qu'il faut une grande foi pour ſe le perſuader. Au reſte, l'expérience n'eſt ni coûteuſe, ni difficile à faire; toute la difficulté conſiſte à ſavoir quel rapport il peut y avoir entre un pendu & une verrue.

Je pourrois rapporter une infinité d'autres remedes indiqués par différens auteurs, & qui reviennent tous à peu près

au même; mais j'en ai déja trop cité. J'obſerverai ſeulement que les remedes les plus doux ſont les meilleurs, ſi l'on veut les employer ſoi-même; ſi au contraire on met ſa confiance en ceux qui connoiſſent cette partie, les cauſtiques opéreront bien plus promptement leur guériſon, & ne feront aucun dommage à la peau.

CHAPITRE III.

Des durillons, de leurs cauſes, & des moyens de les guérir.

LES durillons ont pour cauſes ou des frottemens, ou des compreſſions conſtantes: c'eſt une macération de l'épiderme ou ſurpeau, qui, étant continuellement expoſée à des frottemens, eſt plus particulierement affectée.

La facilité avec laquelle l'épiderme ſe régénére, fait qu'auſſi-tôt qu'il eſt détaché du corps muqueux, il ne peut plus s'y rejoindre, parce qu'il y en a déjà un autre de formé. Alors cette premiere peau, deſſéchée, ne reçoit aucun ſuc nourricier ni accroiſſement; les frotte-

mens réitérés en détachent plusieurs qui s'unissent ensemble, & forment cette espece de carton que figurent si bien les durillons.

Les durillons occupent toutes les parties du pied qui éprouvent un frottement ou une pression constante : les jardiniers & les gens de la campagne qui marchent pieds nus, en ont un seul qui leur occupe toute la plante du pied ; il leur sert de semelle, au point qu'ils marchent habituellement sur les pierres, sans éprouver aucune sensation douloureuse ; il faudroit, pour les piquer, qu'ils rencontrassent un corps pointu qui auroit percé la semelle d'un soulier.

Les religieux déchaussés, & tous ceux qui portent des sandales, ont autour de la plante des pieds un bourrelet de durillons, parce que les chairs de ces parties n'étant pas contenues, elles se trouvent macérées & pincées autour de la sandale, ce qui interrompt la circulation & cause ce desséchement.

Les personnes de cabinet, les Dames qui portent souvent des pantoufles, sont dans le même cas, mais seulement autour du talon, parce qu'il n'y a que cette partie qui n'est pas contenue, & qui est exposée à cette macération.

Quand les durillons ont acquis une certaine épaisseur & qu'ils sont desséchés, ils deviennent durs comme de la corne; & c'est l'instant où ils causent de la douleur, parce que, soit en marchant, ou en faisant tout autre exercice, ils gênent extrêmement & meurtrissent les chairs qui les avoisinent, & de ces meurtrissures naissent des fluxions accompagnées de tumeurs, de rougeur, & quelquefois d'abcès; cela arrive plus particulierement sous l'articulation du gros orteil avec le premier os du métatarse, endroit où ces durillons se placent le plus souvent, ainsi qu'aux talons.

En général les durillons ne sont point douloureux, s'ils ne sont compliqués d'aucuns accidens; ils éprouvent seulement le même inconvénient que les cors, c'est-à-dire, de se gonfler par l'humidité, & de se contracter dans la sécheresse, ce qui cause des tiraillemens sensibles.

Le durillon se détruit de lui-même en détruisant la cause qui y a donné lieu, sans être obligé d'appliquer rien dessus; mais comme il est impossible de faire cesser la cause de ceux qui viennent aux pieds, & qu'il faudroit renoncer à marcher, il n'y a qu'un moyen de les soulager, c'est de les faire diminuer lorsqu'ils

ont acquis une certaine épaiſſeur : par ce moyen on évitera les meurtriſſures, les gerçures des talons, & les autres accidens dont ils ſont ſouvent compliqués.

Cette opération ſe fait, ſans douleur, avec un inſtrument tranchant : on enleve le cal feuille à feuille au ſortir de l'eau, à-peu-près comme il s'eſt formé ; ce qu'on ne doit pas faire trop avant, parce qu'outre la douleur que l'on éprouveroit en marchant, il pourroit en réſulter des ſuites fâcheuſes.

On peut, en cas d'accident & à la premiere douleur, appliquer deſſus un cérat compoſé de partie égale de farine de nielle, de farine de froment & de cire neuve, que l'on incorporera enſemble ; ou l'emplâtre de mucilage. L'huile de chaux eſt auſſi fort bonne pour ramollir les durillons, & avec cette précaution on évitera les accidens plus fâcheux ; mais le plus certain eſt de les enlever prudemment avec l'inſtrument.

On peut encore, après s'être mis les pieds dans l'eau pour ramollir les durillons, les frotter fortement avec une pierre-ponce, ou avec de la peau de chien de mer.

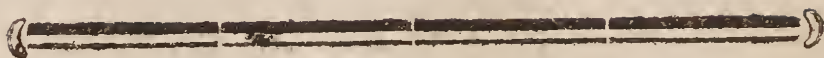
S'il ſurvenoit meurtriſſure au talon, ou à l'articulation du gros orteil avec l'os

du métatarſe, & que l'on ſentît une douleur exceſſive dans le fort du durillon, avec chaleur & inflammation aux environs, il faudroit appliquer deſſus ce que je viens d'indiquer pour le ramollir, particulierement le mucilage; &, lorſqu'il eſt ramolli, on enleve le cal feuille à feuille légerement; & ſi l'on s'apperçoit qu'il veuille s'abcéder, il faut promptement donner iſſue à la matiere, corroborer la partie avec quelque ſpiritueux ou du vin chaud, & appliquer enſuite du diachylum gommé qui achevera de cicatriſer.

Il ne faut pas ouvrir les poches ou ampoules qui avoiſinent les durillons; il n'en réſulteroit rien de fâcheux, mais beaucoup de douleur.

C'eſt à quoi ſe borne le traitement de cette incommodité.





CHAPITRE IV.

De la nature & des causes des oignons, avec les moyens de s'en garantir.

Les oignons sont une tumeur contre nature, qui, à proprement parler, est une espece d'œdeme froid, laxe & mou, de couleur blanchâtre : sans douleur par eux-mêmes, leur mollesse est telle, qu'en les comprimant avec le doigt, ils en conservent l'empreinte, pourvu que les mamelons du centre ne soient point desséchés.

Ce qui a donné lieu de les nommer ainsi; c'est la parfaite ressemblance de cette tumeur avec un oignon de jacinthe, dont le centre est d'un rouge brun, environné de petites pellicules blanchâtres, détachées les unes des autres en forme de rosace. Leur siege est ordinairement à la partie latérale intérieure du pied, sur l'articulation du métatarse avec le gros orteil; les femmes en sont plus ordinairement incommodées que les hommes.

Leur cause differe totalement de celle

des cors & des durillons ; c'eſt une trop grande & continuelle trituration de l'humeur ſynoviale qui leur donne lieu : cette trituration de la ſynovie l'appauvrit, l'atténue & la diviſe ſouvent, en l'obligeant de ſortir de ſes capſules, pour ſe porter, en ſe coagulant, au centre de la tumeur.

Les cartilages qui garniſſent intérieurement la tète ou la cavité des os, privés du rafraîchiſſement que leur fourniſſoit la ſynovie, ſe deſſéchent & ſe tuméfient ; il ſurvient même gonflement à la tète des os de cette articulation, cauſé par l'échauffement & la dépreſſion des lames oſſeuſes ; ils occupent alors plus de place ; les tendons qui ſervent au mouvement de l'orteil, ſe trouvent contraints & ſubitement tendus les uns contre les autres ; ils obligent ſouvent même cet orteil à ſe courber & à ſe placer deſſus ou deſſous ceux qui l'avoiſinent : alors le pied devient d'une difformité qui paroît malgré la chauſſure la mieux faite.

Deux cauſes contribuent à la trituration de l'humeur ſynoviale de cette articulation.

La premiere, eſt la chauſſure trop élevée des talons, à l'égard des femmes ſurtout. En effet, le pied étant élevé du

talon ſur un pivot qui a peu de ſurface; il faut deux autres points pour rendre la marche aſſurée; l'un ſe trouve au petit orteil, & l'autre à l'articulation du gros orteil avec l'os du métatarſe; & c'eſt cette compreſſion qui donne lieu aux oignons.

Il eſt de toute impoſſibilité que de cette poſition il ne réſulte pas beaucoup de frottemens intérieurs à cette articulation, parce qu'elle eſt briſée & contre nature, vu qu'il n'y a que le gros orteil qui ſoit étendu, que la pointe du pied forme une pente, & qu'il faudroit que le pied fût horizontalement placé à la ligne de terre pour être à l'aiſe en marchant.

L'autre cauſe vient des chauſſures trop courtes. Le pied étant contraint entre l'extrêmité du gros orteil & le talon, il ſe briſe près cette articulation, & forme éminence extérieure ſujette à des frottemens continuels.

L'éminence cauſée, ſoit par le gonflement des cartilages, ſoit par celui des os de cette articulation, étant continuellement preſſée par la chauſſure, arrête la circulation de la lymphe, & cauſe la ſtagnation du ſang; ou, ſi l'humeur ſynoviale ſe porte au centre & s'y deſſéche, l'on éprouve de la douleur, comme ſi un

grain de ſable étoit dans un endroit très-vif. Si elle ſe joint au ſang coagulé, il en réſulte une fermentation; &, juſqu'à ce que la partie ſoit abcédée, on éprouve une douleur horrible. Ainſi, de quelque accidens que les oignons ſoient compliqués, ils ſont extrêmement douloureux.

Ce que je viens de dire des oignons, qui attaquent plus particulierement les femmes que les hommes, m'amene naturellement à une obſervation que je ne puis placer qu'en cet endroit.

Si l'on conſidere que le talon eſt beaucoup plus élevé que les deux autres points d'appui dans le marcher des femmes, on appercevra facilement que les points qui ſont près des articulations doivent beaucoup fatiguer; ce qui, comme je l'ai déjà dit, occaſionne des oignons, ou cauſe des macérations de la peau entre les deux derniers orteils; accidens qui ne ſe rencontrent que chez les femmes.

D'où l'on peut conclure que, ſi la chauſſure des femmes eſt avantageuſe à leur taille, elle les fatigue extraordinairement à ces deux points d'appui, puiſqu'elle leur cauſe des accidens très-douloureux.

Les jeunes gens qui marchent en équilibre ſur la pointe du pied, ſont dans le

même cas que les femmes : cependant ils ſont moins incommodés qu'elles, parce qu'ils ont des inſtans de délaſſement, & qu'ils ont encore dans cette façon de marcher un mouvement élaſtique, dont les femmes ſont privées par la hauteur de leurs talons.

Le ſeul moyen de ſe garantir d'oignons, & même de toute incommodité aux pieds, c'eſt d'être abſolument en garde contre les chauſſures trop courtes ; car elles ſont, comme je l'ai déja dit, la cauſe de preſque tous les accidens qui arrivent aux pieds.

Lorſque les oignons ſont encore dans un état de molleſſe, que les mamelons du centre ne ſont point encore deſſéchés & durcis, on peut ſe contenter de faire des frictions ; pour cet effet, on met de la ſalive, à jeun, dans le creux de la main, & l'on en frotte la partie affligée juſqu'à ce qu'il ne reſte plus de ſalive, ce qu'il faut réitérer pluſieurs jours de ſuite ; on applique après, en ſe couchant, un petit ſachet de ſel ammoniac, trempé dans de l'eau roſe, on l'aſſujettit pour la nuit, & on l'ôte tous les matins.

On y peut encore appliquer l'emplâtre de fiel de porc, qui ſe fait ainſi : prendre un fiel de porc mâle, le ſuſpendre

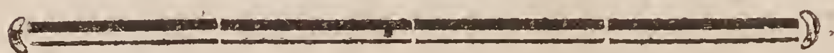
dans la cheminée pour le deſſécher à moitié, de maniere que le fiel ſe réduiſe à une eſpece de pommade compacte; en prendre de la groſſeur d'un pois, l'étendre ſur du vieux gant, & l'appliquer ſur l'oignon, en réitérant toutes les vingt-quatre heures.

Lorſque le centre eſt dur & calleux par l'amas de la ſynovie qui s'y eſt deſſéchée, il faut extirper cette partie calleuſe, & appliquer deſſus des émolliens & fondans, pour l'adoucir & empêcher qu'elle ne s'irrite.

Si une trop grande & continuelle preſſion a fait coaguler & deſſécher dans le centre de la tumeur une humeur gypſeuſe, il faut alors en faire l'extirpation avec l'inſtrument; & lorſqu'enſuite il ſort de la cavité une humeur ſynoviale glutineuſe, il faut appliquer un emplâtre de diachylum gommé, qui diſſipera entierement le mal.

On ne peut pas trop preſcrire ce qu'il faut faire aux oignons lorſqu'ils ſont compliqués d'accidens, parce que c'eſt la nature de ces accidens qui détermine le traitement. Il faut toujours y faire attention de bonne heure, & ſe fier à quelqu'un de prudent & d'expérimenté, afin d'arrêter le mal dans ſon principe, & de

l'empêcher de faire des progrès : c'eſt ſouvent du ſoin du pied que l'on obtient la guériſon des accidens qui lui arrivent, comme je l'ai dit plus haut.



CHAPITRE V.

Des engelures & des mules.

LES engelures ont pour principe la ſtagnation du ſang, cauſée par le reſſerrement des vaiſſeaux capillaires de la peau, ce qui n'eſt occaſionné que par la rigueur du froid : les humeurs étant ainſi fixées, déchirent & ulcerent les parties.

Les ſignes caractériſtiques de ce genre de mal, ſe manifeſtent ordinairement par une rougeur dans la partie affligée, accompagnée d'une enflure inégale dans la peau, d'une chaleur exceſſive & d'une démangeaiſon qui rendent cette incommodité inſupportable. Leur ſiege eſt ordinairement aux mains, aux doigts des pieds, aux talons, aux coudes, au nez, aux oreilles; on les nomme mules lorſqu'elles s'attachent aux talons.

Les engelures ne ſont pas dangereu-

ſes ; cependant, quand on n'y porte pas remede de bonne heure, elles deviennent très-difficiles à guérir ; elles peuvent même quelquefois attirer la ſuppuration & la gangrene dans la partie.

Lorſque cette incommodité ſe déclare, & que les démangeaiſons commencent à ſe faire ſentir, il faut faire uſage d'une décoction de l'herbe appellée *pied-d'oie*, dans laquelle on mêlera une quantité ſuffiſante d'eau végéto-minérale, s'en laver les pieds pluſieurs jours de ſuite, & réſoudre les humeurs par quelques fomentations, pour ouvrir les pores de la peau, avant qu'elle ſoit ulcérée.

On emploie à cet effet différens remedes, tels que la ſaumure de bœuf, l'eau ſalée, les bains froids ou la neige, dont on frotte la partie malade. Mais ces remedes ne ſeroient pas ſuffiſans ſi le mal étoit parvenu à un plus haut degré ; dans ce cas, on preſcrit différens remedes, tels que la décoction de navets gelés, le vin bouilli avec le ſel & de l'alun, réduits en cataplaſme avec la farine de ſeigle, du miel, du ſoufre, de l'encens, réduits en liniment avec de la graiſſe de porc. *Turner* indique encore les ſuivans :

℞. *Du vin blanc, une pinte ;*
de l'alun, une once.
Faire bouillir le tout un moment, & laver la partie malade.

ou bien

℞. *De l'huile de laurier, deux onces ;*
du miel ordinaire, une once ;
de la térébenthine, demi-once.
Mêlez le tout, & frottez la partie.

Ce que je prefcris ici pour les pieds, convient & peut s'employer également pour les mains. Ceux qui font fujets aux mules, ou engelures aux talons, doivent fuivre la même méthode pour préfervatif, ou faire ufage de l'emplâtre de *Turner* ; il eft compofé de diapalme, de bol d'Arménie, d'huile rofat & de vinaigre ; il fert en même tems à garantir de la congeftion ou ftagnation des humeurs. Il faut avoir la précaution de le renouveller, fitôt qu'il commence à devenir lâche, & continuer ainfi tant que le froid fe fait fentir.

Lorfque les engelures, foit des pieds, foit des mains, font ouvertes, on peut encore employer avec fuccès le remede fuivant : prendre un vieux foulier, le faire brûler jufqu'à calcination, le mettre en

poudre, le mêler avec de l'huile rosat, & l'appliquer sur la partie. Pour former cette pommade, on prend une demi-once de savate calcinée, deux gros de litharge; broyer long-tems le tout dans un mortier de plomb, ensuite y ajouter suffisamment d'huile rosat pour réduire le tout en pommade, & l'appliquer sur les parties ouvertes & ulcérées.

On doit observer de ne pas se présenter tout-à-coup à un grand feu, lorsqu'on se sent les extrêmités affectées d'un grand froid, parce que cela peut augmenter l'engorgement des humeurs, & occasionner de l'inflammation; il faut réchauffer les parties froides par degré, les laver d'abord avec de l'eau tiede, & augmenter ensuite la chaleur.





CHAPITRE VI.

DES ONGLES.

ARTICLE PREMIER.

De leur nature.

Les ongles ſont des corps durs & ſolides, de figure ovale, tranſparents, ſitués à l'extrêmité des doigts; tant des mains que des pieds; leur ſubſtance eſt ſemblable à de la corne, étant, comme elle, compoſée de pluſieurs fibres longitudinales qui ſe lient à meſure qu'elles ſe détachent de l'épiderme, & qui ſuivent la courbure de l'extrêmité des doigts qu'elles recouvrent.

Dans leur épaiſſeur, ils ſont à-peu-près ſemblables au carton compoſé de pluſieurs feuilles collées les unes ſur les autres; enſorte que les fibres de la premiere couche extérieure étant plus anciennes, ſont auſſi plus longues; & les intérieures diminuent par degrés, tellement que, depuis ſon union avec l'épiderme où l'ongle eſt

plus mince, il augmente en épaiſſeur juſqu'au bout des doigts.

Les ongles ſont cependant diaphanes, de maniere qu'ils laiſſent appercevoir les qualités de l'humeur qui domine au corps. Ils ſont ordinairement pourprins aux hommes ſanguins, bruns, obſcurs aux vieillards & aux mélancoliques, pâles aux perſonnes délicates; ils changent de couleur aux approches des accès de fievre tierce ou quarte, & l'on tire des indications de leur couleur aux perſonnes attaquées de poiſon.

Les anatomiſtes anciens ne ſont pas d'accord avec les modernes ſur la ſubſtance premiere qui leur donne l'accroiſſement. Les uns prétendent qu'ils ſont produits par les mamelons de la peau & l'extrêmité des nerfs, & les autres croient qu'ils ne ſont qu'une continuation de l'épiderme. En effet, ſi, après la macération, on tire adroitement l'épiderme de la main, les ongles ſe détachent pour le ſuivre; ce qui ſemble prouver le dernier ſentiment.

Ce qu'on peut encore remarquer, c'eſt que ſi, par un accident imprévu, un inſtrument tranchant entame la peau aux environs des racines de l'ongle, la cicatrice ſera fixée en cet endroit, & ineffa-

çable. Au contraire, ſi une légere écorchure n'attaque que l'épiderme au même endroit, avant la guériſon, on la verra ſe porter vers la racine de l'ongle, en ſuivant à-peu-près ſa marche & ſon accroiſſement : ce qui porte à croire que la ſubſtance eſt fournie par l'épiderme.

Lorſque l'épiderme eſt parvenu à ſon extrêmité, il ſe forme un repli ſemilunaire, dans lequel s'enveloppe la racine de l'ongle.

L'épiderme, à ce repli, eſt ſujet à ſe corrompre par l'affluence des ſucs nutritifs qui agiſſent continuellement. De-là provient la rupture de cette ſurpeau, qui occaſionne en partie ce qu'on nomme *envies*, ſi douloureuſes & ſi dangereuſes lorſqu'on les arrache, parce qu'elles tiennent à la chair vive.

Les ongles bien conformés ſe renouvellent tous les quatre mois environ : il y a cependant des perſonnes qui perdent entierement les ongles de leurs pieds tous les ans à certaine époque ; il leur en vient ſans douleur de nouveaux, qui, ayant acquis aſſez de conſiſtance, repouſſent entierement ceux dont ils prennent la place.

Les ongles des mains & ceux des pieds ont bien la même conſiſtance & le même

accroiſſement; mais les vices de confor-mation & les accidens qui leur arrivent ſont très-différens. Je vais détailler dans l'article ſuivant les accidens dont ceux des mains ſont le plus affectés, avec les moyens de les prévenir ou de les guérir. Je paſſerai enſuite à ceux des pieds.

ARTICLE II.

Des moyens de bien conſerver les ongles des mains; des vices de premiere conformation, & des accidens qui leur arrivent, avec les moyens d'y remédier.

Une belle main ajoute à un beau corps. Si elle ne répond pas aux autres agrémens, il ſemble qu'il y ait une difformité ou défectuoſité qui choque au premier coup-d'œil, parce que cette partie eſt une de celles qui ſe préſentent le plus naturellement à la vue.

C'eſt à l'inſpection de la main que l'on juge ſouvent d'une perſonne bien née : c'eſt ce qui la diſtingue du commun; & c'eſt à la maniere dont les ongles ſont ſoignés, que l'on juge de la propreté de la perſonne.

On ne peut diſconvenir que des ongles bien faits, bien rangés, de figure ovale, tranſparens, ſans aucune tache ni can-

nelure, animés d'une certaine couleur de chair, n'ajoutent beaucoup à la beauté de la main; mais tout le monde n'eſt pas doué de cet avantage. Il faut alors, pour y remédier, ſe confier à ceux qui, par état, peuvent juger des moyens qu'il faut employer.

Si les ongles ſont viciés dès la premiere conformation, il eſt preſque toujours impoſſible d'y remédier, c'eſt-à-dire, s'ils ſont ſcabreux, raboteux ou cannelés; mais s'ils n'ont que de l'inclination à ſe porter plus d'un côté que de l'autre, s'ils ſont trop couverts vers la racine, ſi, ayant été coupés long-tems trop courts, ils ne peuvent plus atteindre le niveau de la peau, il eſt très-poſſible d'y remédier.

Pluſieurs charlatans ont annoncé qu'au moyen d'un emplâtre appliqué ſur les ongles viciés dans leur conformation, ils les feroient tomber & qu'enſuite ils reviendroient beaux & bien faits. J'aſſure au contraire, que l'on eſt fort heureux quand ils ne reviennent pas plus mal conformés; mais comme il eſt des cas où il faut procurer la chute des ongles des pieds, j'aurai occaſion, à leur article, d'indiquer les moyens de les faire tomber.

Les accidens qui ne ſont pas vices de conformation, & qui ſont les plus fâcheux,

débarraſſer, c'eſt les boutons qui viennent au viſage.

Ils ſont l'effet de ce principe d'âcreté dans les humeurs, & de cette irrégularité dans la tranſpiration, qui ſont l'appanage des gens de cet ordre ; c'eſt ce même double principe qui fait auſſi éclorre cette multitude de maladies dartreuſes, non-ſeulement au viſage, mais ſur tout le corps, qui ſont bien plus fréquentes parmi les gens du monde que chez les autres.

§. 39. La gale, qui eſt le plus ſouvent une maladie contagieuſe, répandue par la mal-propreté, eſt commune chez le peuple & chez les artiſans, rare chez l'ordre des gens propres; mais les dartres plus rares chez le peuple, qui a le ſang naturellement doux, & qui a la gale parce qu'il la gagne par contagion, ſont plus fréquentes chez les gens qui ſont plus propres, mais qui portent, dans un ſang ſurchargé de parties âcres, un principe de maladies éruptives, toujours prêt à ſe manifeſter ſous différentes formes, & qui, refluant quelquefois de la peau ſur les organes intérieurs, d'autres fois s'accrochant aux organes intérieurs, ſans s'être auparavant manifeſté extérieurement, produit des maux de tête, des toux, des aſthmes, des ſpaſmes, des vo-

missemens, des coliques, des diarrhées ; & une foule d'autres maladies, souvent mal traitées, parce qu'on ne fait pas attention à leur véritable cause.

La goutte.

§. 40. L'âcreté goutteuse, fruit des mauvaises digestions, d'une transpiration irréguliere & souvent d'un sang enflammé, est encore une des maladies réservées aux gens qui se livrent aux excès de la table, aux plaisirs de l'amour, aux veilles, à l'inaction, à toutes les passions, à une forte contention d'esprit ; & qui est presque absolument inconnue chez le campagnard.

Malheureusement elle passe des peres qui l'ont mérité, à leurs enfans innocens, & quand elle est une fois établie, elle se déracine bien difficilement.

Lorsqu'elle est réguliere, elle fait souffrir de tems en tems des douleurs assez vives pour donner des regrets à tout ce qu'on a fait pour la provoquer ; mais les plus grands maux qu'elle produise c'est quand elle ne peut pas se fixer, ou quand elle se dérange ; dans l'un & l'autre cas, errante dans la masse des humeurs, irritant successivement différentes parties internes ou externes, elle produit alterna-

tivement des douleurs, des ſpaſmes, des paralyſies, des angoiſſes, des fievres, des coliques, des obſtructions, le calcul, des nodoſités, un mal-aiſe continuel, une foibleſſe habituelle des jambes, qui réduiſant à l'inaction, en produit tous les mauvais effets, la privation de tout bien-être, celle par-là même de tous les plaiſirs; on n'en goûte véritablement aucun quand on ne jouit plus de ce ſentiment de ſanté, qui eſt le premier de tous & la baſe de tous les autres.

Maladie du poulmon.

§. 41. Le poulmon eſt un des organes qui ſouffre le plus de cette diſpoſition âcre & inflammatoire de la maſſe du ſang; l'humeur qui en tranſpire continuellement, étant la même que celle qui tranſpire par la peau, le même principe d'âcreté qui ſe trouve dans celle-ci, & qui occaſionne les maux décrits §. 38 & 39, irritant la membrane intérieure du poulmon, y produit des maux bien plus fâcheux, puiſqu'ils ont leur ſiege dans un organe bien plus important; de là naiſſent la toux, l'oppreſſion, les aſthmes, les chaleurs de poitrine. Si la tranſpiration externe vient à s'arrêter & à refluer ſur le poulmon, c'eſt ce qu'on appelle un

cathare ou un rhume, qui attaque également l'intérieur des narines, la gorge, la poitrine, & qui devient ſouvent une véritable inflammation.

Mais de tous les dérangemens que le genre de vie dont je parle produit dans le poulmon, l'un des plus fréquens & des plus dangereux, c'eſt les tubercules : c'eſt le nom qu'on donne à de petites tumeurs, depuis la groſſeur d'une lentille juſques à celle d'une petite noix, plus ou moins dures, qui, naiſſant dans le poulmon, d'abord petites & en petit nombre, deviennent enſuite plus grandes & plus nombreuſes. Je donnerai plus bas leur hiſtoire, avec un peu plus de détail ; il ſuffit de dire ici, qu'ils ſont rares chez le peuple, excepté dans quelques pays du nord, où il fait un grand uſage des liqueurs diſtillées, & qu'ils ſont une des cauſes les plus ordinaires de l'étiſie, chez les gens du monde. Les mets ſucculens, l'uſage des vins forts ou des liqueurs, & l'abus des femmes, ſont trois cauſes qui ne manquent guere de les produire, ſur-tout ſi le poulmon eſt naturellement foible. L'on voit des étiſies chez le payſan comme chez les gens du monde, mais elles ſont ſouvent chez lui, la ſuite d'une inflammation de poitrine mal traitée, ou d'un rhume trop négligé.

Maladies de l'estomac & des intestins.

§. 42. Si l'on passe des organes contenus dans la poitrine à ceux que renferme le bas-ventre, l'estomac se présente le premier, & c'est celui dont les fonctions sont le plus dérangées par ce genre de vie qui caractérise les gens du monde. Le dégoût, un appétit irrégulier, la mauvaise bouche, les maux de cœur, les aigreurs, les crampes ou spasmes de l'estomac, les vomissemens habituels, la soif, la sécheresse de gorge, sont des maladies presqu'inconnues dans les villages, & qui tourmentent le citadin en proportion de ses plaisirs de mode, de sa sensualité de son luxe; au lieu que l'agriculteur mangeant à peu près tous les jours de sa vie la même quantité, les mêmes mets & aux mêmes heures, ne sent jamais son estomac.

§. 43. Les fonctions des intestins sont, & doivent être, aussi dérangées que celles de l'estomac; un mal-aise fréquent dans les entrailles, beaucoup de chaleur, de la constipation, du desséchement, des vents continuels, des coliques habituelles & sur-tout des hémorroïdes, maladie aussi rare aux champs que fréquente à la ville, sont des symptômes dont se plai-

gnent tous les jours les personnes dont je parle, & qui les conduisent peu-à-peu à de bien plus graves.

Obstructions.

§. 44. Les autres maladies les plus ordinaires, sont les obstructions des différens visceres, sur-tout du foie & du mésentere, auxquelles conduisent nécessairement l'inaction & sur-tout les passions qui, troublant sur le champ l'ordre des secrétions & sur-tout celle de la bile, font qu'elle croupit dans ses canaux, s'y épaissit, s'y durcit même, les obstrue tout-à-fait, & quelquefois devenant véritable calcul, dont le siege est plus ordinairement dans la vésicule du fiel que dans le foie, occasionne ces coliques bilieuses atroces, qui dépendent de la difficulté que ces calculs ont à passer de la vésicule dans les boyaux, par le canal choledoque, & qui, si l'on n'en détruit pas le principe, rendent la vie très-malheureuse, & jettent enfin dans des jaunisses cruelles qui, finissant par une hydropisie incurable, en abregent beaucoup la durée.

De toutes les obstructions du bas-ventre, celles du foie, & sur-tout celles de son petit lobe, ou lobe supérieur; sont

les plus fréquentes ; mais il me paroît que celles du pylore (c'eſt le paſſage de l'eſtomac aux inteſtins) & du méſentere, deviennent plus communes qu'elles ne l'étoient, & c'eſt une ſuite bien naturelle de l'augmentation de dérangement dans les digeſtions. Des nerfs toujours irrités troublent abſolument l'ordre de la circulation, & les gonflemens fréquens des inteſtins, en comprimant les vaiſſeaux & forçant ſouvent les humeurs à croupir, produiſent le même effet.

De ces engorgemens, joints à l'âcreté des humeurs, naiſſent ces petites fievres, qui reviennent ſi ſouvent chez pluſieurs perſonnes délicates, qui cédent pendant quelques tems à la diete & à de légers évacuans, & qui enſuite ne cédent plus à rien, mais détruiſent inſenſiblement le malade.

La Pierre.

§. 45. La pierre de la veſſie eſt plutôt une maladie attachée à certains pays qu'à certains ordres d'hommes, & je ne la crois pas plus fréquente chez les riches que chez le peuple, excepté chez les goutteux, qui ſont même moins ſujets à la pierre qu'à la gravelle, dont on peut

être fatigué pendant longues années, sans qu'il se forme jamais de gros calculs.

Maux de Nerfs.

§. 46. Telles sont les maladies qui attaquent plus ordinairement les différentes parties; mais il y en a une autre plus fréquente encore, plus particuliere aux gens du monde, plus évidemment l'effet de leurs mœurs, de leurs passions, de leur régime, de leur façon de vivre, ce sont les maux de nerfs.

Les mauvaises digestions, la nutrition imparfaite qui en est la suite, l'inaction qui nuit à toutes les secrétions sont cause que la matiere des esprits animaux n'est point suffisamment travaillée; les veilles, les irrégularités de la transpiration, l'âcreté des alimens, les rendent âcres eux-mêmes; les fonctions de tous les visceres se faisant mal, les irritent; les passions continuelles les bouleversent sans cesse, ainsi il n'est point étonnant que toutes leurs fonctions se fassent mal, que leur cours soit irrégulier, & que de là naissent cette foule innombrable de maux qui varient chez tous les sujets, qui varient d'un jour à l'autre chez le même sujet, & dont les variations possibles sont, non pas infinies sans doute, mais sûrement

indéfinies ; il faudroit pour les nombrer aſſigner le nombre des parties du corps humain qui ont des nerfs, & qui ſont aſſez conſidérables pour que leur léſion puiſſe opérer un effet ſenſible, & calculer de combien de combinaiſons ce nombre eſt ſuſceptible ; la ſuite des chiffres qui exprimera le réſultat de cette opération, ſera le nombre poſſible, je ne dirai pas des maladies de nerfs, on peut les réduire à un aſſez petit nombre de claſſes, mais des ſymptômes nerveux. Ces claſſes ſont, la paralyſie ou la ceſſation d'action ; le ſpaſme ou l'action trop forte & trop continuée ſur une même partie ; la mobilité, qui eſt une facilité trop grande à paſſer d'une action trop forte à une action trop foible, ou une ſenſibilité ſi grande que la réaction des nerfs eſt toujours plus que proportionnée à l'action des impreſſions. Ce ſont les ſymptômes de cette derniere claſſe, déſignés ordinairement par le nom ridicule de *vapeurs*, qui ſont les plus fréquens, & qui rendent ſi fâcheuſe la vie de tant de perſonnes à qui tout rit, & qui ne ſont malheureuſes, que parce qu'elles trouvent dans leurs nerfs un obſtacle inſurmontable au bonheur. La plus légere impreſſion devient pour elles une ſenſation vive ; ce que leur voiſin n'apperçoit

pas même, les affecte fortement; ce qui occaſionne chez lui un ſentiment légerement déſagréable, leur fait éprouver une douleur aiguë. Dans le moral, tout ce qui ne les flatte pas les déchire; une idée qui n'eſt pas riante les déſeſpere, & n'étant point maîtres de la chaſſer, elle ſe repréſente ſans ceſſe à leur eſprit & les déſole continuellement. Tout ce qui ne court pas au-devant de leur bonheur fait leur malheur; par-là même, preſque tout ce qui les entoure les chagrine & en eſt chagriné; la vraie félicité s'éloigne d'eux, & ils ont d'autant moins d'eſpérance d'en jouir jamais, que leurs volontés & leurs goûts ayant la même inſtabilité que leurs nerfs, les objets de leurs fantaiſies, de leurs appétits, de leurs paſſions, varient quelquefois d'un moment à l'autre; craignant tout, ne jouiſſant de rien avec tranquillité, leur vie ſe paſſe en effrois & en deſirs, ſans aucune poſſeſſion tranquille; tandis que l'heureux cultivateur deſire peu, jouit tranquillement & ne craint jamais.

Maladies des femmes.

§. 47. Outre les maladies dont je viens de parler, & qui peuvent attaquer indiſtinctement l'un & l'autre ſexe, le genre

de vie que j'examine, rend les femmes du monde plus particulierement ſujettes à quelques unes, qui ſont bien plus rares dans les campagnes; je n'en indiquerai ici que quatre, l'irrégularité dans les regles, les fauſſes-couches, les ſuites fâcheuſes de couches, & les pertes blanches.

Irrégularités des regles.

§. 48. Cette eſpece de pâles-couleurs, qui dépend de ce que les regles ont de la peine à s'établir, eſt aſſez fréquente à la campagne: on y voit ſouvent des filles de dix-huit & de vingt ans, qui ne ſont pas encore reglées; il y en a des raiſons naturelles, qui leur ſont particulieres. Il n'en eſt pas de même chez les perſonnes qui vivent à la ville & y menent la vie de la ville; les regles y paroiſſent, & les jeunes filles y ſont nubiles bien plus vîte qu'aux champs; quelquefois même beaucoup trop tôt; parce que ces regles hâtives contribuent ſouvent à les affoiblir pour toute leur vie, & à jeter chez elles le germe de toutes les maladies de langueur, qui peuvent dépendre de ce que les fibres reſtant trop lâches, les vaiſſeaux n'acquierent jamais la force qu'ils devroient avoir, & par-là même aucune

ſonction ne parvient jamais à ſe faire parfaitement bien. Mais ſi les regles s'établiſſent tard chez les campagnardes, elles s'y maintiennent bien plus réguliérement ; l'uniformité de leur vie établit chez elles, à cet égard le plus grand ordre, & cet ordre contribue beaucoup à leur bonne ſanté. Ce n'eſt pas la même choſe chez les femmes du monde, dont pluſieurs ſont ſujettes à la menſtruation la plus irréguliere, & ſur-tout à de très-fréquens retards, ſans cauſe apparente. Souvent la ſuppreſſion eſt de deux ou trois mois. Quelquefois il y a de la régularité dans le tems des retours ; mais une diminution ſenſible dans la quantité; chez d'autres, au contraire, les retours ſont trop fréquens, ou les évacuations trop abondantes ; & tous ces états, ſuites ſi naturelles de la façon de vivre, & ſur-tout des paſſions, conduiſent toujours au mal-aiſe, à la langueur, à l'abattement, aux maux de tête & aux obſtructions.

§. 49. Non ſeulement la menſtruation eſt plus irréguliere chez les femmes du monde, mais elles l'éprouvent beaucoup plus douloureuſement, & il eſt auſſi commun de trouver, chez les jeunes perſonnes de cet ordre, ces coliques atroces qui précédent chaque apparition des regles,

& vont quelquefois jusques aux convulsions, qu'il est rare de les trouver chez celles qui vivent en campagne, & pour qui cette époque n'est point un tems de langueur comme pour les autres ; ainsi on peut hardiment ranger ces coliques menstruelles, parmi les maladies des femmes de la ville ; elles y sont d'autant plus exposées, que leur façon de vivre les rend plus sujettes aux engorgemens & aux maux de nerfs.

Fausses-couches.

§. 50. Cette foiblesse dans les fibres de l'uterus, qui en rend les évacuations si irrégulieres, entraîne nécessairement plus de dispositions à des fausses-couches, par deux raisons : la premiere, c'est que l'adhérence de l'arriere-faix est bien plus foible, parce que la force d'adhésion entre des corps semblables, est toujours proportionnée au degré de densité, ainsi la séparation est bien plus aisée : la seconde, c'est que l'abord du sang s'y faisant fort irrégulierement, il est quelquefois si considérable, qu'il produit une hémorragie, dont la fausse-couche est presque toujours la suite, d'autres fois si peu abondant qu'il est insuffisant à la nourriture de l'enfant ; il se flé-

trit, les enveloppes ont le même ſort, & le détachement ſuit néceſſairement cet état. On peut en ajouter une troiſieme, c'eſt la mobilité des nerfs des femmes du monde qui, comme je l'ai dit, les rend ſi ſuſceptibles de frayeurs, & les frayeurs ſont de toutes les cauſes d'avortement, les plus fréquentes. L'on ſent par là combien cette ſeule cauſe doit les rendre plus rares chez les campagnardes, qui ne craignent rien, que chez les dames, qui craignent tout, & dont cette foibleſſe a occaſionné & occaſionne tous les jours le dépériſſement des plus grandes maiſons.

Les fréquentes fauſſes-couches affoibliſſent beaucoup les femmes, parce qu'elles ſont ordinairement accompagnées de pertes très-abondantes qui les épuiſent, & ce qu'elles ont de fâcheux, c'eſt qu'une premiere en entraîne ſouvent une ſeconde, & celle-ci une troiſieme; j'ai vu une femme qui s'eſt bleſſée douze fois à trois mois, ſans avoir jamais pu paſſer ce terme.

Suites de couche.

§. 51. Si les fauſſes-couches tuent beaucoup d'enfans dans les maiſons les plus conſidérables, les mauvaiſes cou-

ches y tuent beaucoup de meres, ou au moins les jettent dans des maladies de langueur, qui abregent beaucoup leurs jours, & les rendent ſtériles après une premiere groſſeſſe.

Ces couches funeſtes & rendues ordinairement telles par la complication d'une fievre putride, de l'inflammation de l'uterus, du lait épanché & des déſordres nerveux, ſont infiniment plus rares à la campagne, où ce concours de cauſes ne ſe trouve pas, & où il eſt ſi commun de voir des femmes qui ont eu un aſſez grand nombre d'enfans ſans avoir jamais été obligées de prendre même une once de manne; & ſi l'on lit pluſieurs mémoires à conſulter ſur la ſanté des femmes du monde; on voit très-fréquemment l'origine de leurs maux remonter à une couche fâcheuſe, ou à une fauſſe-couche. Ces époques portent à leur ſanté, des coups dont elles ne peuvent point ſe remettre.

§. 52. Parmi les mauvaiſes ſuites de couches les plus fréquentes, il faut compter les ravages du lait épanché; maladie ſi rare autrefois, qu'elle eſt à peine indiquée par les auteurs qui ont écrit, il y a plus de quarante ans, & ſi fréquente aujourd'hui dans les villes, qu'elle eſt devenue un des objets principaux de ceux

qui, depuis lors, ont traité des maladies des femmes, sans qu'on soit cependant parvenu à en expliquer les causes & les phénomenes, d'une façon satisfaisante.

Le changement que la grossesse imprime à l'uterus, influe sur toute la machine, mais principalement sur les seins; ils deviennent sensibles, douloureux, ils se gonflent, il s'y forme du lait, quelquefois dès les premieres semaines de la grossesse; & à la fin de cette époque, il est rare qu'il n'y en ait pas une certaine quantité.

Le second, plus ordinairement le troisieme, quelquefois seulement le septieme ou le huitieme jour, il s'y porte avec une bien plus grande abondance, & cette opération est assez sensible pour occasionner une fievre, quelquefois très-forte, & qui se compliquant à d'autres causes, peut devenir dangereuse. Si ce lait déposé dans les seins en est tiré, toutes les fois qu'ils sont remplis, par l'enfant auquel la nature l'avoit destiné, il continue à y abonder, & l'on n'a rien à craindre de ses désordres; il peut couler pendant plusieurs années, & le seul danger auquel il expose, c'est à l'épuisement, & aux maladies qui en sont la suite. Le lait se forme du chyle dont il conserve

encore la plupart des caracteres ; ainsi la nourriture de l'enfant se prend sur celle de la mere, & si celle-ci n'a pas plus d'appétit, pendant qu'elle nourrit, il faut nécessairement qu'elle s'épuise, ce qui arrive tous les jours, & jette beaucoup de femmes dans la langueur & les maux de nerfs.

Mais si ce lait, qui paroît quelquefois se former dans les vaisseaux avant que d'être porté aux seins, ne s'y dépose pas, ou si après s'y être déposé, il reflue dans la masse des humeurs, il y opere comme un corps étranger, qui est incapable de s'assimiler au sang (*a*), il agit comme irritant, & produit une fievre quelque-

(*a*) Les épanchemens de lait, les dépôts laiteux, les évacuations laiteuses, sans qu'il ait jamais paru de lait au sein, porteroient à penser que l'état de grossesse fait sur les vaisseaux un tel changement, qu'ils operent celui du chyle en lait, sans l'intervention des seins; cette action seroit difficile, peut-être impossible à expliquer, ce qui ne seroit pas un titre pour la rejetter : mais ne pourroit-on cependant pas croire, avec plus de vraisemblance, que lors même qu'on n'a point apperçu de lait dans les seins, il y en a cependant réellement eu, mais en petite quantité, & que ne s'étant point fait jour par les vaisseaux excrétoires, il a repassé dans les vaisseaux ; qu'il a agi sur la partie avec laquelle il a le plus d'analogie, qui est le chyle ; qu'il se l'est assimilé, en a fait un vrai

fois très-violente, d'autres fois plus modérée, mais qui ne cesse jamais entierement que le sang ne soit débarrassé de cette humeur, à laquelle il ne peut pas s'allier, & qui paroît agir comme feroit une injection légérement acide.

§. 53. On peut ranger sous trois classes les effets de ce lait épanché; ou il reste dans les vaisseaux ou il s'évacue par quelque couloir naturel, ou enfin il for-

lait; que ce premier chyle, devenu lait, a agi sur un nouveau, & qu'ainsi la plus grande partie du chyle s'altere & devient vrai lait, sans être jamais portée au sein; ce qui explique très-bien tous les désordres produits par cette humeur, chez des femmes qui n'ont jamais eu l'apparence d'en avoir; ce qui n'est pas rare; ce sont même souvent les plus dangereusement malades.

Il y auroit beaucoup d'expériences curieuses à faire, premierement, pour s'assurer exactement des caracteres du lait & du chyle, dont on a bien assigné les ressemblances, mais non pas les dissemblances; secondement, pour connoître les effets du lait injecté dans les vaisseaux; on procureroit des épanchemens artificiels de lait, & on observeroit les effets qui en résulteroient; peut-être qu'on verroit des fievres laiteuses, des évacuations du même genre, des dépôts; des suppurations, des convulsions, des paralysies, des caries, des luxations, & tout l'appareil effrayant des symptômes qu'on observe chez quelques accouchées.

me un dépôt ſur quelque partie interne ou externe.

Quand il reſte dans les vaiſſeaux, il entretient une fievre continue, qui devenant fievre lente, accompagnée ordinairement d'une petite toux ſéche, & d'une aridité de la peau plus grande qu'on ne la trouve ordinairement dans les autres fievres lentes, détruit toutes les fonctions, & conduit à la mort.

§. 54. Les voies par leſquelles le lait s'évacue le plus ordinairement, ſont l'uterus, les ſelles & les urines.

L'on voit ſouvent que dès que les pertes rouges diminuent, elles ſont remplacées par une perte blanche abſolument laiteuſe, dont j'ai indiqué plus haut, §. 31, un des dangers. Un autre plus fréquent, c'eſt de laiſſer des pertes blanches.

§. 55. La ſeconde voie par laquelle le lait ſort, c'eſt les inteſtins : il n'y a point de médecins ni d'accoucheurs, qui n'aient vu très-fréquemment, dans les couches, des ſelles véritablement laiteuſes, quelquefois le lait paroît très-bien conditionné, d'autres fois, légérement altéré.

J'ai vu 77 ſelles dans 24 heures, qui ne paroiſſoient abſolument que du lait, & dont le total pouvoit monter à vingt-quatre ou vingt-cinq pintes; l'odeur qui

s'en exhaloit étoit exactement celle du lait aigri; les jours ſuivans, cette évacuation abondante, qui affoiblit prodigieuſement la malade, & l'auroit tuée, ſi elle avoit continué avec la même violence, diminua très conſidérablement, mais elle dura cependant plus de ſix ſemaines; & j'en ai vu ſouvent, mais moins abondantes, durer plus longtems.

§. 56. Les urines ſont une troiſieme voie par laquelle le lait s'évacue ſouvent très-abondamment. J'ai vu des femmes en rendre, de tems en tems, par cette voie, plus de ſix mois après leurs couches, & c'eſt celle qui les affoiblit le moins & qui a le moins de danger.

§. 57. Il eſt plus rare que le lait s'évacue par les vomiſſemens que par les ſelles. J'en ai cependant vu rendre quelquefois par cette voie, & deux fois ces vomiſſemens ont été des criſes ſalutaires, qui retirerent les malades des portes du tombeau.

§. 58. On ne ſue point le lait ſous la forme naturelle, comme on le rend par l'uterus, les ſelles, les urines ou les vomiſſemens, mais la ſueur eſt cependant une des évacuations par leſquelles il ſe diſſipe ſouvent. D'abord, il eſt certain qu'une ſueur abondante, à la fin de la fievre de lait, eſt ce qui peut mettre la

malade le plus à l'abri de tous les ravages occaſionnés par le lait ; & cette même ſueur établie dès le premier jour des couches, diminue ſenſiblement cette fievre, tant il eſt vrai qu'elle ſouſtrait une partie de ſa cauſe ; vérité dont ne permet pas de douter l'odeur, & l'état des linges dans leſquels on ſue. Ils acquierent ſouvent, en ſéchant, une roideur qui prouve évidemment qu'ils ſont imbibés d'une humeur plus épaiſſe que la ſimple ſueur ordinaire.

§. 59. Quelquefois le lait ſe reporte aux ſeins, & c'eſt la criſe la plus favorable ; je les ai vu ſe remplir au bout de ſept ſemaines, couler abondamment, & tous les accidens que la malade éprouvoit ſe diſſiper. Il y reparoît même au bout de pluſieurs mois, & j'ai ſous les yeux, des femmes chez qui cette alternative de lait aux ſeins, & de langueur, s'eſt ſoutenue pendant très-longtems.

§. 60. Il arrive encore quelquefois que quand on eſt parvenu à diminuer cette fievre laiteuſe lente, dont j'ai parlé §. 54, qui eſt accompagnée d'une ſi grande ſécheresſe, la peau s'humecte un peu, & enfin vient à laiſſer couler une ſueur abondante, qui eſt une criſe favorable, mais jamais complette, & au

ſecours de laquelle il faut en appeller d'autres.

§. 61. Quelquefois la nature eſſaie cette criſe & ne l'opere pas, mais porte ſeulement le lait à la peau ; c'eſt ce qui forme ces maladies qu'on appelle éruptions laiteuſes, qui ſe maſquent ſous différentes formes, & ſe fixent dans différentes parties : tantôt ce ſont des furoncles qui ſe ſuccedent continuellement, d'autres fois des panaris, qui ſont une eſpece de furoncles, ſouvent des dartres, des gales, d'autres fois de ſimples ſuintemens plus ou moins abondans, aqueux ou purulens, pluſieurs autres maux qui, quelques formes qu'ils prennent, ſont ſouvent très-longs, ſi on ne les traite pas bien dès les commencemens.

Le mal paroît quelquefois endormi, la malade ſe croit guérie, & au bout de quelques ſemaines il reparoît avec une nouvelle vigueur, ou ſous une nouvelle forme. J'ai été conſulté par une femme qui, dans l'eſpace de trois ans, avoit perdu à différentes repriſes pluſieurs ongles, & pluſieurs fois les mêmes, toujours aſſez douloureuſement; en les comptant, elle en trouvoit vingt-trois tombés & renouvellés.

§. 62. La troiſieme terminaiſon du lait épanché, eſt ce qu'on appelle pro-

prement dépôt laiteux, dont Mr. PUZOZ, à qui on doit un excellent ouvrage françois ſur les accouchemens, a le premier traité avec une juſte étendue, & de la façon la plus ſatisfaiſante. Les vaiſſeaux continuellement irrités par le lait, cherchent à s'en débarraſſer, comme lors qu'ils ſont infectés par l'humeur de la goutte, de la petite-vérole, de la rougeole, de la peſte, &c. Quand il ne peut pas être chaſſé par les couloirs, dont j'ai parlé dans les §. précédens, il s'en fait un dépôt ſur quelques parties, comme il arrive ſouvent que dans une fievre aiguë, la nature fait un dépôt de l'humeur irritante ſur quelque organe, & ce dépôt eſt un bien ou un mal, ſuivant l'importance de la partie ſur laquelle il ſe fait.

Il en eſt de même des dépôts laiteux; on a vu que ſi ce lait épanché ne ſe ſéparoit pas de la maſſe des humeurs, il entretenoit une fievre qui conduiſoit à la mort, mais s'il ſe dépoſe ſur quelque organe eſſentiel, tels que le cerveau ou le poulmon, comme cela arrive quelquefois dans les dix ou douze premiers jours de la couche, la malade périt promptement. Après cette époque, il eſt plus rare que le dépôt ſe faſſe ſur ces organes, il ſe fait alors, ou dans quelques parties du bas-ventre, & principalement du baſſin, ou

extérieurement, & plus ſouvent ſur les extrêmités inférieures qu'ailleurs. Je l'ai vu ſe dépoſer ſur le méſentere, ſur les ovaires, fréquemment au pli de la cuiſſe, quelquefois à ſon articulation, dans les interſtices des muſcles mêmes de la cuiſſe, que j'ai vue d'une groſſeur triple de ſa groſſeur ordinaire, avec des douleurs atroces, ſur la jambe, ſur les graiſſes qui entourent les ſeins; au bras, &c.

§. 63. Au moment où ces dépôts commencent, l'irritation étant moins générale, la malade ſe ſent un peu mieux & la fievre diminue: mais bientôt l'engorgement occaſionnant des douleurs plus ou moins vives, quelquefois atroces, le dépôt n'étant pas complet, ou une partie de l'humeur dépoſée repaſſant dans la maſſe du ſang, il ſe reproduit une nouvelle fievre, tout auſſi forte, ſouvent accompagnée d'accidens plus graves que la premiere, & les malades tombent dans l'état le plus triſte, qui dépend des douleurs, de la léſion des fonctions produite par la tumeur, de l'irritation du genre nerveux, de la fievre & des nouveaux dépôts d'une partie de l'humeur repompée qui, ſe portant ſur différentes parties, occaſionne les accidens les plus fâcheux, & ſouvent les plus ſinguliers, dont l'hiſtoire offre des détails

immenſes

qu'ils ſurpaſſent les chairs ni que les chairs les ſurpaſſent, parce qu'alors les chairs croiſſant par-deſſus l'ongle, peuvent l'envelopper, le défigurer, & cauſer par la ſuite des douleurs très-ſenſibles. Il faut couper ainſi les ongles, afin qu'ils ne piquent point, & cependant ne pas les couper trop avant, parce que toutes les fois que l'on rafraîchit un ongle, on porte ſa croiſſance de ce côté, & qu'il y auroit à craindre qu'ils ne pénétraſſent dans les chairs.

Il faut couper & détacher la ſurpeau qui borde la racine de l'ongle, & prendre garde en la détachant d'endommager ſes racines. On nettoje ſous les ongles, & généralement tous les environs de l'ongle; on le diminue un peu en le ratiſſant dans ſa partie extérieure, & l'on fait ſurtout attention à ce que rien ne pique ou n'accroche dans ſon extrêmité, ou dans ſes parties latérales.

La mauvaiſe conformation des ongles ne provient ſouvent que de la maniere de les couper, ou de les conduire; toutes les-fois que l'on rafraîchit un ongle avec des ciſeaux, ou avec un inſtrument tranchant, on porte ſa croiſſance de ce côté, comme je viens de le dire : c'eſt donc à l'opérateur à diriger cette croiſſance pour diminuer la difformité.

Quand un ongle eſt fort épais, mais bien conſtitué, c'eſt un des moindres vices de conformation. Il ne faut pas, parce qu'il eſt gênant dans les chauſſures, le diminuer avec l'inſtrument tranchant. Cette maniere d'opérer découvre & tranche obliquement les lames ou couches extérieures de l'ongle, & leur accroiſſement ſe porte alors dans toute la partie retranchée qui ſe trouve comme avivée dans cette manier de les traiter.

Dans ce cas, il eſt bien plus avantageux de les diminuer avec du verre en ratiſſant. Il eſt vrai que cela demande de la patience; mais l'opération eſt bien mieux faite, parce que le duvet rebouche à l'inſtant les pores, & porte l'ongle à croître en longueur.

Ce n'eſt pas, cependant, que ſi un ongle étoit tellement défiguré, qu'il fallût employer un tems conſidérable à le diminuer, & que l'on ne pût le faire également, je veuille défendre de lui donner une bonne forme avec l'inſtrument: au contraire; mais dans la ſuite, pour les ſoigner, il vaudroit mieux le limer ou le ratiſſer, que de l'arranger avec l'inſtrument tranchant.

CHAPITRE VIII.

De la maniere dont on doit ſe chauſſer, de quelques moyens employés pour ſoulager les pieds.

On doit apporter les plus grandes attentions à tout ce qui peut contraindre & gêner les pieds, puiſque tous les accidens ne ſont cauſés que par la gène des chauſſures. C'eſt ce qui me fait entrer dans les détails ſur la maniere dont on doit ſe chauſſer, parce que ceux qui ſont aſſez ſoigneux, pourront éviter ces accidens.

Il faut en général porter des chauſſures aiſées, ſouples & légeres pour ôter aux pieds tous les inconvéniens poſſibles dans le marcher, & cette attention doit particulierement s'exécuter dans la jeuneſſe.

Il faut toute la dextérité dont les femmes ſont ſuſceptibles, pour ſe ſervir utilement de leur chauſſure. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elles changent totalement la ſoupleſſe & la délicateſſe du mouvement de leurs orteils, qu'elles marchent

toujours en chancelant, & que ſouvent la hauteur de leurs talons leur jette tellement les genoux en-devant, que ſi elles gagnent un peu de hauteur, elles en perdent davantage de l'autre côté, & s'expoſent à tous les accidens dont les pieds peuvent être affectés, cette marche étant contre nature.

Il ne faut pas cependant imaginer que la chauſſure des femmes puiſſe être regardée comme une choſe de convention. Certainement une femme en ſouliers plats a mauvaiſe grace; mais il y a une certaine hauteur de talon, & une maniere de donner de la grace aux chauſſures des femmes, qui ſied bien à toutes celles qui en font uſage, & qui, en leur conſervant tout l'avantage, les met à l'abri de la plus grande partie des accidens qui les affectent aux pieds.

Pour cet effet, il faut commander des chauſſures, de maniere que, depuis l'extrêmité du talon, juſqu'au milieu de la plante du pied, elles ſoient abſolument pareilles à la ligne de terre, & enſuite leur donner la pente. Par ce moyen le pied ſera pour ainſi dire arrêté à la vouſſure naturelle de la plante du pied. Dans ces chauſſures, les orteils ne ſeront que peu ou point gênés. Le tout conſiſtera à marcher avec un certain équilibre, dont

le point d'appui sera au milieu de la plante du pied : ce qui n'est pas difficile.

Les jeunes gens doivent porter des chaussures, dont l'empeigne & la semelle soient exactement souples, & des talons de cuir ou de liege, couverts, éviter les talons de bois, parce qu'ils font éprouver une commotion continuelle dans le marcher de vîtesse.

Les personnes d'un certain âge doivent porter des semelles de la moyenne épaisseur, & des empeignes de quelque étoffe douce, tel que le castor, le daim, ou autre; des talons de bois garnis de deux bouts de cuir au-dessous.

L'utilité de ces chaussures est d'éviter, au moyen de la semelle de résistance, les frottemens qui pourroient arriver aux orteils en marchant, ce qui, dans un certain âge, devient très-douloureux, & l'empeigne, légere & douce, leur procurera la liberté des circulations.

Ceux qui sont curieux d'être chaussés bien justes, doivent avoir l'attention de commander leur chaussure, pour l'été, plus grande que celle pour l'hiver; car, par la sécheresse de cette saison, les peaux dont sont composées les chaussures, se retirent, & par la chaleur, le sang étant plus raréfié, & se portant volontiers

aux pieds, ils se trouveroient fort gênés sans cette attention.

On doit faire porter aux enfans de l'un & l'autre sexe, des chaussures dont l'empeigne soit extrêmement douce, sans patons ni cuir fort au-derriere du talon, parce que les enfans n'ont d'autre occupation que de sortir les pieds de leur chaussure. Ils brisent, par ce moyen, tous ces cuirs de résistance, & lorsqu'ils sont rompus, par contre-coup, ils leur causent de la difformité aux pieds.

Il faut que l'empeigne de leur chaussure, quoique douce, ait assez de résistance pour leur maintenir le pied & le bien emboîter, afin qu'ils ne puissent le retirer avec facilité. L'on doit prendre garde sur-tout de ne point gêner les circulations.

On fait passer trop vîte les jeunes Demoiselles, des souliers plats aux souliers à talons hauts. On cede souvent à leur importunité, sans faire attention que la délicatesse de leurs pieds les expose à être difformes, toute la vie, par ces chaussures.

Les souliers plat vont bien aux jeunes Demoiselles, & l'on doit apporter toute l'attention possible à la maniere dont elles contiennent leurs pieds, lorsqu'on leur donne des souliers à talons. Ce dernier

parti une fois pris, il ne faut plus leur faire porter, tantôt des souliers plats, & tantôt des souliers à talons. Puisqu'il est d'usage de leur briser les pieds à cette chaussure, il faut le faire par gradation. Je desirerois que l'on n'arrivât que par degrés à la hauteur totale que l'on donne aux chaussures des jeunes Demoiselles, & que l'on mit trois ou quatre ans de distance entre le premier & le dernier degré.

Les bas de laine occasionnent des frottemens qui peuvent excorier la peau. La preuve en résulte de ce qu'ils sont un des moyens que l'on met en usage pour épiler les jambes; ainsi je conseille de porter dessous des bas de fil ou des chaussons.

Les chaussons tricotés sont préférables aux chaussons de toile, dont les coutures sont grossiérement faites. Il s'en fait cependant de toile à point noués, dont on apperçoit à peine les coutures; alors je les préfere à ceux tricotés, parce que la toile procure beaucoup de bien à la peau, en étanchant la sueur, ce que ne fait pas toujours le tricot.

Ceux qui sont dans l'usage de chausser plusieurs paires de bas, doivent avoir l'attention de les retourner à l'envers jusqu'au talon, avant de les mettre, ensuite de chausser le pied & de les relever le long de la jambe.

Cette précaution ne feroit pas abfolument néceffaire pour la premiere paire ; mais il n'en eft pas ainfi des autres ; car, en les chauffant tout fimplement à l'endroit, fi l'on a des chauffons, ou une premiere paire de bas, cette premiere paire fe retire vers le genou, de même qu'en mettant un habit, les manches de la chemife remonte vers le coude, fi l'on n'y fait attention. Dans ce cas, les doigts du pied fe trouvent dans une telle gène, que les ongles étant comprimés, font dans la néceffité de fe recoquiller, & fatiguent beaucoup les chairs voifines.

Malgré toutes les attentions que l'on peut prendre à foigner ou à faire foigner fes pieds, il arrive quelquefois que des chauffures, ou la marche continuelle, particulierement dans l'été, produifent des échauffemens dans les parties comprimées, fouvent même des écorchures, ce qui peut auffi provenir d'une fueur âcre & abondante, qui excorie l'épiderme de la peau : voici ce que l'on doit faire pour y remédier.

℞. *Huile rofat deux onces, un jaune d'œuf frais ; broyez enfemble dans un mortier de plomb, jufqu'à ce que le tout ait acquis une confiftance de pommade, en mettre fur un linge & enve-*

lopper le pied, réitérer pendant quelques jours. L'effet eſt très-ſalutaire.

Quelquefois auſſi les ſueurs & la continuité de compreſſion des chauſſures occaſionnent une chaleur exceſſive à la plante du pied, & des douleurs ſi aiguës, que ſouvent elles empêchent le ſommeil. Dans ce cas, il faut prendre :

Feuilles de ſureau une poignée, autant de fleurs, une égale portion de ſel commun, en faire une décoction, dans laquelle on fera tremper les pieds, & après les avoir retirés, on appliquera deſſus le cataplaſme ſuivant.

De la mouſſe verte qui ſe tient à fleur d'eau, ou celle qui s'amaſſe autour des bateaux : fricaſſez cette mouſſe avec de la graiſſe de porc ; appliquez-la ſous la plante du pied, il en réſultera une guériſon radicale.

Lorſqu'on a coupé ſes ongles trop près de la chair, il arrive, ſur-tout à celle des pieds, que les chairs ſe bourſoufflent par-deſſus l'ongle, & ſe meurtriſſent, d'où réſulte une inflammation & une douleur exceſſive ; ſouvent même elles ſont entamées juſqu'au vif : on peut alors y appliquer un morceau de poumon de porc, qui diſſipera promptement la douleur & l'inflammation.

Le même remede peut s'employer pour toutes les écorchures ou échauffemens qui ſurviennent aux pieds.

CONCLUSION.

Si les intentions droites & la vérité ſont faites pour mériter le ſuffrage du public, en lui indiquant des moyens de ſoulagement qu'il ne connoiſſoit pas, je crois le mériter à ce titre; c'eſt à quoi j'ai toujours borné mon attention : ce ſont ces vues qui m'ont engagé à compoſer cet ouvrage. J'aurois déſiré m'étendre davantage; mais j'ai cru que, pour accréditer un état naiſſant, il valoit mieux indiquer des moyens ſimples & à la portée de tout le monde, que d'en rendre le choix embarraſſant. Je deſire que mon ouvrage fourniſſe matiere à ceux qui, comme moi, voudront être utiles à l'humanité, & je verrai avec le plus ſenſible plaiſir des perſonnes embraſſer l'état de ſoigner les pieds, & gagner la confiance du public; juſqu'ici leurrée par les promeſſes des charlatans, qui ſe ſont arrogé depuis long-tems le droit de débiter des remedes, ſouvent plus nuiſibles que ſalutaires.

FIN.



TABLE

DES MATIERES.

Fin de la Table des Matieres.